

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION
DES SITES DELCAMPE
CHARTRE
(www.delcampe.net)

1	INTRODUCTION.....	7
1.1	Généralités.....	7
1.1.1	Fuseau horaire officiel	7
1.1.2	Calendrier et durée.....	7
1.1.3	Monnaie officielle.....	7
1.1.4	Conditions de paiement.....	7
1.2	Définitions	8
1.2.1	Delcampe International SRL.....	8
1.2.2	Delcampe	9
1.2.3	Mangopay	9
1.2.4	Compte.....	9
1.2.5	Palements	9
1.2.6	Compte Mangopay	9
1.2.7	Utilisateur	9
1.2.8	Membre	9
1.2.9	Professionnel.....	9
1.2.10	Vendeur.....	10
1.2.11	Enchérisseur	10
1.2.12	Enchérisseur en tête.....	10
1.2.13	Acheteur.....	10
1.2.14	Maison de vente	10
1.2.15	Modérateur Delcampe (Modo).....	10
1.2.16	Action	10
1.2.17	Mettre en vente	10
1.2.18	Soumettre une offre.....	10
1.2.19	Vente à prix fixe.....	10
1.2.20	Vente aux enchères.....	10
1.2.21	Prix de départ.....	11
1.2.22	Prix de vente effectif	11
1.2.23	Incrément	11
1.2.24	Surenchère.....	11
1.2.25	Objet	11
1.2.26	Page de présentation d'un objet	11
1.2.27	Page de présentation d'un membre.....	11
1.2.28	Publicité sauvage	11
1.2.29	Les sites Delcampe	11
1.2.30	Payout.....	12
1.2.31	Payout domestique.....	12
1.2.32	Payout non-domestique.....	12
2	GARANTIE, INDEMNITES ET TARIFICATION	13
2.1	Garantie de service	13
2.2	Indemnités	13
2.3	Tarification.....	13
2.3.1	Utilisation générale du site.....	13
2.3.2	Frais de plateforme	14
2.3.3	Options de mise en vente	14

2.3.4	Abonnements et options de boutique	15
2.3.5	Abonnement publicitaire	15
2.3.6	Frais administratifs	15
2.3.7	Balance de l'onglet « paiements »	15
3	LE COMPTE DELCAMPE	16
3.1	Ouverture d'un compte	16
3.2	Choix du pseudonyme	16
3.3	Importation/exportation des données du compte	17
3.4	Utilisation du compte	17
3.5	Résiliation, suspension et fermeture du compte Delcampe.....	18
3.6	Compte Delcampe professionnel	19
3.6.1	Ouverture d'un compte professionnel	19
3.6.2	Relation contractuelle	19
3.6.2.1	Début, durée et fin du contrat.....	19
3.6.2.2	Restriction, suspension et fermeture du compte Delcampe professionnel 19	
3.6.2.3	Avantages liés aux comptes professionnels et traitement différencié...	20
3.6.2.4	Canaux de distribution supplémentaires et programmes d'affiliation	20
3.6.2.5	Les principaux paramètres de classement et leur importance relative .	20
3.6.2.5.1	Ventes à la une.....	20
3.6.2.5.2	Objets prisés sur la page d'accueil	20
3.6.2.5.3	Top boutiques.....	20
3.6.2.5.4	Votre objet mis en avant	20
3.6.2.5.5	Sponsoring des catégories	20
3.6.2.5.6	Objets suggérés	21
3.6.2.6	API Delcampe.....	21
3.6.2.7	Règles de facturation	21
3.6.2.8	Identité commerciale.....	21
3.6.2.9	Utilisation et partage des données clients	21
3.6.2.10	Utilisation du numéro d'identification TVA aux fins de l'IOSS	22
4	LE COMPTE MANGOPAY	22
4.1	Activation d'un compte Mangopay	22
4.2	Collecte des données personnelles du membre.....	22
4.3	Refus d'activation, résiliation, suspension, fermeture ou maintenance du compte Mangopay	23
4.4	Contestations	23
4.4.1	Contestation d'une transaction liée au compte Mangopay	23
4.4.2	Autres contestations relatives au compte Mangopay	24
4.5	Limitation de responsabilité de Delcampe	24

4.6	Droit de rétractation concernant le compte Mangopay	24
5	VENDRE SUR DELCAMPE.....	25
5.1	Objets autorisés, interdits ou contestables	25
5.1.1	Objets autorisés :	25
5.1.2	Objets interdits :	25
5.1.3	Objets contestables	28
5.2	Déontologie du vendeur	29
5.3	Au moment de la mise en vente	31
5.3.1	Définition	31
5.3.2	Garantie juridique	31
5.3.3	Titre	31
5.3.4	Description	32
5.3.5	Image(s)	32
5.3.6	Catégorie	33
5.3.7	Prix	33
5.3.8	Modalités du contrat de vente/achat	33
5.3.9	Mises en vente répétées abusivement	33
5.4	Pendant la vente	34
5.5	Fin de la vente	34
5.5.1	Date et heure de clôture	34
5.5.2	Si l'objet a trouvé acquéreur	34
5.5.3	Si l'objet n'a pas trouvé acquéreur	35
5.6	Votre publicité sur Delcampe	35
5.6.1	Publicités ciblées par catégorie	35
5.6.1.1	Format d'affichage	35
5.6.1.2	Fonctionnement	35
5.6.1.3	Abonnement	35
5.7	Promotion par Delcampe	36
6	ACHETER SUR DELCAMPE	36
6.1	Généralités	36
6.2	Déontologie de l'acheteur	36
6.2.1	Au moment de soumettre son offre	36
6.2.2	Pendant le déroulement de la vente	36
6.2.3	Après la clôture de la vente	37
6.3	Réalisation de la vente	37
6.4	Moyens de paiement autorisés	37
6.5	Objets interdits	38

7	ANNULATION D'UN ACHAT OU D'UNE VENTE	38
7.1	Généralités.....	38
7.2	Annulation du contrat par le vendeur	38
7.3	Annulation du contrat par l'acheteur	38
8	COMMUNICATION ET RELATIONS SUR LE SITE	39
8.1	Généralités.....	39
8.2	Les communications privées	40
8.2.1	Le système de messagerie Delcampe	40
8.2.2	Les communications en direct (e-mail, téléphone, fax, vive voix...)	41
8.3	Les communications publiques	41
8.3.1	Le forum	41
8.3.2	Les images	42
8.3.3	La publicité	43
8.4	Utilisation de la « liste noire »	43
8.5	Relations externes au site Delcampe.....	43
9	LE SYSTEME DES EVALUATIONS.....	44
9.1	Présentation	44
9.2	Caractéristiques	44
9.3	Usages	44
9.4	Abus	45
10	ROLE DES MODERATEURS DELCAMPE	45
10.1	Modalités d'action des modérateurs.....	45
10.1.1	Droits des modérateurs de catégories	45
10.1.2	Droits des modérateurs de forums.....	45
10.1.3	Devoirs des modérateurs	45
11	RESOLUTION DES CONFLITS.....	46
11.1	Autorité des présentes conditions.....	46
11.2	Le Service de résolution des différends	46
11.2.1	A qui s'adresser ?.....	46
11.2.2	Comment porter plainte ?	46
11.2.3	Comment fonctionne le service de gestion des litiges ?.....	46
11.2.4	Mesures	47

11.2.5 Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (CELEX 32013R0524)	47
12 RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE OU COMMERCIALE.....	48
12.1 Propriété intellectuelle de Delcampe et de sociétés tierces	48
12.2 Propriété intellectuelle des utilisateurs ou de tiers	48
13 PREVENTION DES ESCROQUERIES	49
14 RESPECT DE LA VIE PRIVEE	49
15 SITES LIES.....	49
16 CHAMP D'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS.....	49
16.1 Généralités.....	49
16.2 Loi applicable et version faisant foi	49
16.3 Personnes soumises aux présentes conditions	50
16.4 Notion d'espace virtuel	50
16.5 Implications relatives à l'utilisation du site	50
16.6 Rôle de Delcampe	51
16.7 Décharge de responsabilité.....	51
16.8 Le mécanisme du transfert de propriété	53
17 MODIFICATION DES PRESENTES CONDITIONS	53
18 TRIBUNAL COMPETENT ET DROIT APPLICABLE.....	54
19 CONTACT ET INFORMATIONS JURIDIQUES	54
19.1 Point de contact unique pour les autorités dans le cadre du Digital Services Act	54
19.2 Informations sur les services conformes aux exigences en matière d'accessibilité	55

1 Introduction

1.1 Généralités

Les présentes conditions d'utilisation régissent les rapports entre :

- la société Delcampe International SRL et les utilisateurs du site Delcampe
- les utilisateurs eux-mêmes dans le cadre de l'utilisation du site

Elles doivent contribuer à faire du site Delcampe un lieu sûr pour ses utilisateurs.

1.1.1 Fuseau horaire officiel

Delcampe étant un site à vocation internationale, un fuseau horaire officiel doit être déterminé et respecté. Ce fuseau est l'UTC +/-0.

1.1.2 Calendrier et durée

Le calendrier de référence utilisé sur le site est le calendrier grégorien, à l'exception de certaines fonctionnalités transactionnelles pour lesquelles le calendrier bancaire est utilisé.

Ainsi, lorsque l'on fait référence à une durée de 2 mois (par exemple), cela peut signifier deux mois calendaires (soit 62 jours pour juillet-août) ou deux mois bancaires (60 jours).

1.1.3 Monnaie officielle

Delcampe étant un site à vocation internationale, une monnaie officielle doit être déterminée et respectée. Cette monnaie est l'euro (EUR ou €).

Toutefois, au vu de l'activité internationale de Delcampe, il est convenu que des prix puissent être exprimés :

- en dollar américain (USD ou \$)
- en livre britannique (GBP ou £)
- en franc suisse (CHF)
- en dollar canadien (CAD ou \$CAD)
- en dollar australien (AUD ou \$AU)

La monnaie utilisée est indiquée clairement avec le prix.

1.1.4 Conditions de paiement

Tous les paiements effectués dans le cadre de l'utilisation du site Delcampe, que ce soit lors d'une transaction entre un acheteur et un vendeur ou lors d'une transaction entre un membre et Delcampe, doivent obligatoirement passer par l'une des méthodes proposées par le site, à savoir PayPal ou Mangopay.

Tant PayPal que Mangopay offrent un panel étendu de solutions de paiement dépendant du type de compte et du pays de l'utilisateur, telles que : Visa, Mastercard, direct debit, virement bancaire via un sous-IBAN ou virement depuis un compte bancaire lié, Carte Bleue, Bancontact, ...).

Il est précisé que le paiement doit être effectué par le biais du bouton de paiement affiché sur le site. Ainsi, le paiement sur PayPal via des coordonnées directes d'un membre ou la solution « payer à un ami » sans passer par l'icône de paiement affichée sur le site n'est pas autorisé.

Toute méthode de paiement externe au site est interdite (notamment Transferwise, Western Union, virement bancaire direct hors site sur le compte d'un utilisateur, paiement par chèque bancaire, par mandat postal, ...), et verra la transaction rester en statut « impayée », ce qui peut entraîner des mesures à l'encontre de l'acheteur et/ou du vendeur, telles que prévues dans le cadre du non-respect des présentes conditions.

Les vendeurs veilleront particulièrement à n'afficher aucune mention relative à des conditions de paiement contraires aux présentes conditions (par exemple n° IBAN ou adresse email PayPal permettant un paiement direct sans passer par le site), quel que soit le moyen de cet affichage (messagerie du site, commentaire sur facture, conditions de vente ou d'envoi, ...).

Si les conditions de vente d'un vendeur comportent des clauses relatives au paiement, celles-ci sont à considérer comme nulles et non avenues. Les conditions de paiement du site Delcampe, telles que définies dans les présentes conditions d'utilisation, sont les seules applicables.

Une exception est cependant faite pour les maisons de vente lors d'une vente sur catalogue. Ces dernières peuvent dans ce cas définir leurs propres conditions de paiement et le présent paragraphe n'est dans ce contexte applicable que pour les frais dus par la maison de vente à Delcampe (paiement du service de publication du catalogue sur le site).

Comme stipulé dans l'article 16.8 des présentes conditions et comme rappelé sous l'onglet « Conditions » de chaque fiche objet, les achats doivent être payés, via une méthode autorisée sur le site uniquement, dans les 14 jours suivant la réception du décompte final de la part du vendeur (demande de paiement ou facture). L'acheteur n'ayant pas procédé au paiement dans ce délai s'expose à des sanctions telles que prévues dans les présentes conditions.

L'utilisateur veillera à utiliser le portefeuille lié à son compte (onglet « paiements ») dans le respect des législations en vigueur. Dans ce cadre, il est notamment interdit d'approvisionner son portefeuille sans que cette transaction ne soit liée à l'achat d'un bien ou d'un service sur le site, ou dans le seul but de blanchir de l'argent.

1.2 Définitions

Au sein des présentes conditions et dans le site Delcampe en général, on entendra par :

1.2.1 Delcampe International SRL

La société Delcampe International, société à responsabilité limitée, ayant son siège rue de la Filature, 25 à 1480 Tubize (Belgique), et dont le numéro d'entreprise est 0875 177 055, fournissant ses services via le site Delcampe.

En sa qualité de fournisseur de plateforme en ligne, Delcampe International SRL est un fournisseur de service intermédiaire du type service d'hébergement au sens du Règlement (UE) 2022/2065 du 19/10/2022 (DSA).

Delcampe International SRL ne détient pas les objets mis en vente ou vendus sur son site et n'intervient en aucune façon dans les transactions entre acheteurs et vendeurs. Le

contrat de vente est conclu directement entre l'acheteur et le vendeur. Delcampe International SRL n'est pas une société de vente aux enchères publiques.

1.2.2 Delcampe

Le site Internet via lequel Delcampe International SRL fournit ses services. Delcampe est une place de marché qui met en relation des acheteurs et des vendeurs d'objets de collection. Ces objets peuvent être proposés à prix fixe ou aux enchères.

1.2.3 Mangopay

La société Mangopay, société anonyme, dont le siège social est sis à L-2449 Luxembourg, Boulevard Royal, 59 (Grand-Duché de Luxembourg) et dont le numéro d'entreprise est B173459.

Mangopay offre des services de paiement aux membres aux conditions et modalités fixées dans ses conditions générales.

1.2.4 Compte

Aussi appelé compte utilisateur ou compte Delcampe. Représenté par un pseudonyme choisi par le membre au moment de son inscription, c'est l'ensemble des informations communiquées par le membre, des actions qu'il effectue sur le site, des accès aux services du site qui lui sont autorisés et des actions effectuées par les autres membres à son égard.

1.2.5 Paielements

Partie intégrante du compte d'un membre lui permettant de suivre les transactions de paiement effectuées au moyen d'une des méthodes de paiement autorisées sur le site. Cette partie regroupe tant les sommes versées que les sommes reçues, que ce soit pour des transactions entre utilisateurs ou des transactions entre un utilisateur et Delcampe.

1.2.6 Compte Mangopay

Compte de paiement électronique activé pour chaque compte Delcampe pour les pays éligibles. Il est géré par Mangopay pour le compte du membre et utilisé aux fins d'exécuter les opérations de paiement dans le cadre des services offerts par Delcampe aux conditions et modalités fixées par Mangopay.

1.2.7 Utilisateur

Toute personne, membre ou non, qui accède à Delcampe via le réseau Internet.

1.2.8 Membre

Toute personne physique ou morale régulièrement inscrite sur le site et pouvant s'identifier au moyen d'un pseudonyme et d'un mot de passe.

1.2.9 Professionnel

Toute personne physique ou morale disposant d'un compte professionnel sur Delcampe, dans le but d'y exercer une activité commerciale.

1.2.10 Vendeur

Tout membre qui propose à la vente un ou plusieurs objets sur le site.

1.2.11 Enchérisseur

Tout membre qui soumet une ou plusieurs offres d'achat sur le site.

1.2.12 Enchérisseur en tête

Tout enchérisseur étant, à un moment déterminé de la mise en vente, en meilleure position pour devenir acheteur.

1.2.13 Acheteur

Tout enchérisseur ayant proposé l'offre la plus élevée au moment de la clôture d'une vente ou ayant acheté un objet à prix net.

1.2.14 Maison de vente

Vendeur professionnel effectuant des ventes aux enchères sur base de catalogues d'objets de collection. Une maison de vente peut publier ses catalogues sur le site de Delcampe, afin de récolter des offres via ce canal, éventuellement en addition des autres canaux utilisés pour la collecte de ces offres (téléphone, email, vente publique, offre sous pli, ...). L'acheteur le plus offrant est tenu de s'acquitter du prix de l'objet et des frais afférents auprès d'elle.

1.2.15 Modérateur Delcampe (Modo)

Tout membre volontaire, habilité par Delcampe et recevant un mandat de modération et de gestion limité à une partie non confidentielle du site, dans le respect des droits et devoirs exposés dans les présentes conditions.

1.2.16 Action

Toute activité pouvant modifier le contenu du site (ex : mise en vente, soumission d'une offre, émission de questions/réponses, distribution d'évaluations, participation aux forums de discussion...).

1.2.17 Mettre en vente

Action par laquelle un membre remplit le formulaire de description d'un objet et en confirme la mise en vente.

1.2.18 Soumettre une offre

Action par laquelle un membre propose un prix auquel il s'engage à acheter un objet.

1.2.19 Vente à prix fixe

Système de vente par lequel tout membre soumettant une offre devient immédiatement acheteur de cet objet au prix demandé sans possibilité de surenchère par un autre membre.

1.2.20 Vente aux enchères

Système de vente par lequel un objet est mis en vente à un prix de départ fixé par le vendeur pour une durée déterminée par celui-ci. L'acheteur de l'objet sera le membre qui, à la date et à l'heure de la clôture de la vente, aura soumis l'offre la plus élevée.

1.2.21 Prix de départ

Prix minimum de vente d'un objet déterminé par le vendeur. C'est à ce prix que démarrent les éventuelles enchères.

1.2.22 Prix de vente effectif

Prix de vente, déterminé en fonction du prix de départ et des offres, à un moment donné de la vente.

1.2.23 Incrément

D'application dans le cas d'une vente aux enchères. C'est le montant duquel le prix de vente effectif d'un objet est augmenté en cas de surenchère.

1.2.24 Surenchère

Offre posée par un enchérisseur qui a pour effet de faire monter le prix effectif d'un objet, et éventuellement d'en modifier l'enchérisseur en tête.

1.2.25 Objet

Bien mis en vente sur le site pour une durée déterminée. Cet objet, désigné par un numéro de référence automatique, est décrit au moyen d'un titre, d'au moins une image et éventuellement d'une description. Seules les maisons de vente ne sont pas tenues par l'obligation de fournir au moins une image par objet dans le cadre d'un catalogue mis en ligne.

1.2.26 Page de présentation d'un objet

Page du site regroupant les informations relatives à un objet (titre, description, images, vendeur, conditions de vente...).

1.2.27 Page de présentation d'un membre

Page du site regroupant les informations relatives à un membre (pseudonyme, localisation, date d'inscription, évaluations des transactions précédentes...).

1.2.28 Publicité sauvage

Tout fragment de texte, tout texte, toute image publicitaire ou tout lien Internet n'ayant pas reçu l'autorisation préalable et écrite de Delcampe en vue de sa publication.

1.2.29 Les sites Delcampe

Le site Delcampe est disponible principalement via le nom de domaine suivant : delcampe.net

D'autres noms de domaines sont la propriété de Delcampe et pourraient être utilisés à la seule discrétion de Delcampe, notamment : delcampe.at

delcampe.be
delcampe.ca
delcampe.ch
delcampe.co.uk
delcampe.com
delcampe.com.au
delcampe.de
delcampe.es
delcampe.fr
delcampe.it
delcampe.nl

Ceci ne constitue pas une liste exhaustive.

1.2.30 Payout

Retrait d'argent vers un compte en banque depuis le portefeuille (onglet « paiements ») d'un compte utilisateur ;

1.2.31 Payout domestique

Retrait d'argent vers un compte en banque depuis le portefeuille (onglet « paiements ») d'un compte utilisateur dans le cadre où notre partenaire bancaire détient et envoie des fonds depuis un compte situé dans la même juridiction que l'utilisateur. Voir aussi

<https://docs.mangopay.com/guides/payouts#domestic>

1.2.32 Payout non-domestique

Retrait d'argent vers un compte en banque depuis le portefeuille (onglet « paiements ») d'un compte utilisateur dans le cadre où notre partenaire bancaire détient et envoie des fonds depuis un compte situé dans une autre juridiction que l'utilisateur ou via un réseau de paiement international. Delcampe peut être amené à limiter le nombre de payouts non-domestiques effectués par un utilisateur, sans toutefois aller en-deçà d'un payout non-domestique par mois.

Voir aussi <https://docs.mangopay.com/guides/payouts#non-domestic>

2 Garantie, indemnités et tarification

2.1 Garantie de service

Delcampe pouvant être tributaire de problèmes divers liés à l'utilisation du réseau Internet, il ne pourra pas être tenu pour responsable des défaillances éventuelles du système qui occasionneraient des désagréments, de quelque nature qu'ils soient.

Delcampe ne pourra pas être tenu pour responsable d'éventuelles interruptions de service et de leurs conséquences lors des interventions de dépannage, de maintenance ou de mise à jour du site par Delcampe ou un de ses fournisseurs, en ce compris de Mangopay.

Delcampe se réserve le droit de reporter la date de clôture des ventes ou de décider de toute action, qu'il estime juste et nécessaire, en cas de difficile ou impossible accessibilité à un ou plusieurs de ses services. Que ces problèmes soient ponctuels ou continus, et quelles qu'en soient la durée et les conditions.

Delcampe se réserve le droit de rectifier des données erronées, consécutives à une défaillance matérielle, logicielle ou humaine. Il s'impose dans ce cas d'en informer les utilisateurs concernés dans les plus brefs délais.

Les services offerts par Delcampe peuvent être modifiés, complétés, simplifiés, désactivés ou supprimés, tant au niveau des fonctionnalités du site que de la nature ou de la forme de ceux-ci, dans le respect des conditions stipulées sous le point 17.

2.2 Indemnités

Delcampe n'étant ni acheteur ni vendeur, n'accordera pas d'indemnités pour cause de :

- non-paiement
- sommes indûment payées
- perte d'argent lors d'un paiement
- objets détériorés, perdus ou volés lors d'une transaction
- annonces mensongères
- toute autre infraction aux présentes conditions, à la loi en vigueur en Belgique ou aux lois internationales en la matière

Delcampe, en tant que fournisseur de service, n'accordera pas d'indemnités pour cause de :

- difficulté ou impossibilité d'accéder à un ou plusieurs de ses services
- défaillance matérielle, logicielle ou humaine
- rectification juste et nécessaire de données erronées
- modification d'un ou plusieurs de ses services

Le membre accepte d'indemniser Delcampe, y compris les frais d'avocat, en cas de poursuite de ce dernier par un tiers résultant d'une violation par le membre concerné des présentes conditions, de droits de ce tiers ou de la loi.

2.3 Tarification

2.3.1 Utilisation générale du site

L'inscription sur le site Delcampe est gratuite.

L'utilisation des services du site est soumise à des frais détaillés dans la rubrique tarifs : <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

Il est à noter que, lorsqu'un consommateur européen effectue un achat auprès d'un vendeur professionnel situé hors de l'UE, des taxes à l'importation et des frais administratifs peuvent être appliqués. Ces frais peuvent être consultés dans la rubrique tarifs : <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

De plus, lorsqu'un consommateur du Royaume-Uni effectue un achat auprès d'un vendeur professionnel situé hors du UK, des taxes à l'importation et des frais administratifs peuvent être appliqués. Ces frais peuvent être consultés dans la rubrique tarifs : <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

En outre, les maisons de vente peuvent facturer des frais à l'acheteur dans le cadre de la collecte d'offres faite par le biais de la publication d'un catalogue d'objets de collection mis aux enchères sur le site Delcampe. Les maisons de vente sont tenues d'indiquer précisément les frais réclamés dans les conditions du catalogue. Comme stipulé en point 1.2.14, l'acheteur le plus offrant est tenu de s'acquitter du prix de l'objet et des frais afférents auprès de la maison de vente.

2.3.2 Frais de plateforme

Tout acheteur ayant réalisé une transaction par le biais du site Delcampe lui est redevable de frais d'utilisation de la plateforme dont les montants peuvent être consultés sous la rubrique tarifs : <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

Ces frais de plateforme sont prélevés directement lors de la transaction de paiement sur le site. Ces frais sont compris dans le prix affiché à l'acheteur avant la finalisation de son achat.

En cas de remboursement de tout ou partie d'une transaction par le vendeur à l'acheteur, les frais de plateforme sont remboursés au prorata par Delcampe.

Les vendeurs ne sont pas redevables de commissions de vente à Delcampe, mais restent tenus de s'acquitter des frais pour les autres services consommés (tels que les options de mise en vente, les abonnements payants, les remises en nouveauté payantes, la publicité ou la publication de catalogues en ligne). Ces services passeront progressivement d'un modèle de paiement par décompte mensuel à un modèle de paiement immédiat lors de l'utilisation.

Dans le cas où un acheteur n'effectuerait pas le paiement d'une transaction dans les délais impartis malgré un ou plusieurs rappels de la part du vendeur, ce dernier est tenu de déclarer à Delcampe la transaction comme étant non finalisée. Cette déclaration doit être entrée dans une limite de 2 mois suivant l'émission du décompte final (demande de paiement ou facture) et est soumise à l'approbation de Delcampe. Cette dernière se réserve le droit de la refuser si les conditions du présent règlement d'utilisation de ses sites ne sont pas respectées.

2.3.3 Options de mise en vente

Le vendeur peut à tout moment choisir des options relatives à ses ventes, sauf pour des objets présents dans des catégories sensibles. Certaines de ces options sont payantes et le détail de leur coût peut être consulté sous la rubrique tarifs <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

2.3.4 Abonnements et options de boutique

Tout vendeur a la possibilité de souscrire, sous certaines conditions, un abonnement lui permettant d'obtenir des services et garanties supplémentaires. Par défaut, tout vendeur dispose d'un abonnement gratuit pour une boutique dont le nombre d'objets pouvant être mis en vente simultanément est strictement limité.

Le détail des contenus et des coûts de ces abonnements peut être consulté sous la rubrique tarifs <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

Lors de la prise d'abonnement, le membre donne à Delcampe son accord exprès à l'exécution du service avant l'expiration du délai de rétractation et reconnaît qu'il perd ainsi son droit de rétractation. Aucun frais d'abonnement ou d'option de boutique ne sera remboursé en cas de suspension ou de clôture du compte d'un membre.

2.3.5 Abonnement publicitaire

Le tarif du service publicitaire décrit au point 5.6 peut être consulté sur la page <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

2.3.6 Frais administratifs

Des frais administratifs peuvent être demandés au membre dans le cas où ses actions sur le site entraîneraient des frais inattendus ne relevant pas du service standard fourni par Delcampe.

Sont notamment concernés :

- demande de courrier extraordinaire (attestation...) ;
- gestion de la TVA à l'importation ;
- frais de compte dormant (uniquement pour les comptes disposant d'un solde positif au niveau de leur onglet « paiements » et n'ayant fait aucun mouvement de solde depuis au moins 13 mois). Ces frais d'inactivité sont captés mensuellement à hauteur de 2% du solde initial avec un minimum de 2 EUR / 2 AUD / 2 CAD / 2 CHF / 2 GBP / 2 USD ;
- frais pour non-respect des conditions de paiement du site (obligation de remboursement des frais de plateforme perçus hors site augmentés de frais administratifs pouvant aller jusqu'à 20% du montant total du paiement avec un minimum de 15,00 EUR TTC) ;
- frais de payout non-domestique : les frais afférents à ce type de transfert sont facturés à l'utilisateur. Le détail de ces frais peut être consulté sous la rubrique tarifs <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html> .

Le détail des frais administratifs courants peut être consulté sous la rubrique tarifs.

Pour les frais administratifs qui ne seraient pas mentionnés sous la rubrique tarifs, le montant reste raisonnable et est laissé à l'appréciation de Delcampe qui le notifie au membre avant l'exécution du service.

2.3.7 Balance de l'onglet « paiements »

Le membre s'engage à approvisionner son portefeuille (onglet « paiements ») dès que celui-ci est débiteur, via les moyens de paiement disponibles sur le site.

En cas de non-paiement sous quinze jours, les sommes dues produiront un intérêt de retard au taux légal. Celles-ci seront majorées d'une pénalité de 15%, avec un minimum de 40,00

EUR (ou l'équivalent en USD/GBP/CHF/CAD/AUD), à laquelle s'ajouteront les frais de rappel et le cas échéant, les frais de recherche d'adresse.

En cas de non-paiement des frais dus à Delcampe depuis 42 jours, le compte est automatiquement suspendu jusqu'à régularisation qui doit avoir lieu dans les 18 jours maximum, sous peine de fermeture automatique du compte. Les montants restent dus, même lorsque le compte est suspendu ou fermé.

3 Le compte Delcampe

3.1 Ouverture d'un compte

L'ouverture d'un compte sur Delcampe est gratuite et implique l'acceptation des présentes conditions.

L'ouverture d'un compte provoque automatiquement une inscription aux services proposés par Delcampe.

Un seul et même compte peut être attribué par personne, physique ou morale, sauf autorisation écrite dûment notifiée de Delcampe.

Pour demander l'ouverture d'un compte, l'utilisateur doit remplir un formulaire d'inscription disponible sur le site. Par défaut, un nouveau compte se limite aux fonctionnalités liées à l'achat. L'accès aux fonctionnalités de mise en vente nécessite la fourniture par l'utilisateur d'informations complémentaires telles que les conditions de vente, les zones de livraison, les frais de port, les moyens de paiement ou encore certaines données personnelles supplémentaires. L'utilisateur s'engage à fournir en tout temps des informations exactes, sincères et complètes, notamment au moment de l'inscription et lors de l'activation des fonctionnalités de vente. Il s'engage également à avertir Delcampe de tout changement au niveau de ses coordonnées d'identification et de contact (adresse, adresse e-mail, téléphone...). Dans le cas où l'une des informations s'avérerait fausse, incomplète, obsolète, farfelue ou injurieuse, Delcampe se réserve le droit d'agir à l'encontre du membre comme prévu dans les présentes conditions.

Lorsque toutes les formalités nécessaires à son inscription seront exécutées, le membre sera titulaire d'un compte personnel accessible par une identification anonyme au moyen du pseudonyme et du mot de passe choisis. Toutes les actions de ce membre se feront par le biais de son compte.

Lors de l'inscription, il sera demandé à l'utilisateur s'il souhaite recevoir les "lettres de nouvelles" (newsletters) envoyées par le site. Ces lettres contiennent des informations importantes et indispensables à la bonne utilisation de Delcampe. Toutefois, afin de respecter la vie privée du membre, elles ne lui seront envoyées que s'il marque préalablement son accord. Une fois inscrit, le membre pourra à tout moment modifier son choix via les paramètres de son compte.

3.2 Choix du pseudonyme

Le choix du pseudonyme au travers duquel le membre sera reconnu est libre mais doit respecter les conditions suivantes :

- Aucun pseudonyme ne devra être trompeur, usurpant ou injurieux

- Il ne pourra pas faire référence à une symbolique incitant à la violence, la discrimination et la haine raciale ou évoquant des personnes ou évènements liés à des actes de guerre, terrorisme...
- Il ne pourra pas être constitué par des liens hypertextes, actifs ou non, des numéros de téléphone, des adresses postales ou des adresses email
- Il ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à l'intégrité d'une personne existante
- Il ne pourra en aucun cas faire référence au site Delcampe ou à toute autre société ou marque déposée sur lesquels le demandeur n'a pas de droit légitime

3.3 Importation/exportation des données du compte

Tout membre Delcampe démarre son activité avec un compte vierge, exempt de tout antécédent. Si cette personne possède un compte sur un autre site de vente, elle ne peut pas faire valoir ses acquis (appréciations, ventes, achats...) et les transposer de ce site vers Delcampe.

De la même façon, tout membre de Delcampe conserve ses ventes, achats et appréciations internes au site. Il lui est strictement interdit d'exporter ses données en dehors du site pour créer ou modifier un profil sur un site extérieur. Ces données sont en effet la propriété de Delcampe et ne sont visibles que sur le site Delcampe par ses utilisateurs.

Il est, de plus, impossible de transférer des données (ventes, achats, évaluations...) d'un compte Delcampe vers un autre compte Delcampe.

3.4 Utilisation du compte

Le compte Delcampe est utilisé pour toute action d'un membre sur le site. Aussi, convient-il de l'utiliser de manière correcte et raisonnable.

Tout membre sera tenu responsable des opérations effectuées à partir de son propre compte, par lui-même ou par un tiers.

Tout membre est également responsable de préserver la confidentialité de ses identifiants, pseudonyme et mot de passe. Ces informations d'accès ne sont pas cessibles.

Tout membre n'aura par conséquent pas le droit de distribuer ces informations d'accès, ni de permettre à autrui de les utiliser. Dès lors, tout membre s'engage à veiller à la confidentialité de ces informations d'accès de manière à éviter tout piratage ou toute diffusion à toute personne non autorisée. Il doit dès lors protéger ses identifiants, pseudonyme et mot de passe, et modifier régulièrement ce dernier. Le membre doit également prêter attention à ce que son fournisseur d'accès Internet (FAI) conserve les données d'identification de manière sûre et confidentielle.

Le membre s'engage à signaler tout accès non autorisé à Delcampe sans délai via le formulaire de contact <https://www.delcampe.net/fr/contact> ou par téléphone au service clientèle.

Toute utilisation usurpée d'un compte par une personne non titulaire et non mandatée est considérée comme une atteinte grave à la vie privée du membre titulaire et donne le droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre de la personne usurpatrice comme prévu dans les présentes conditions.

En cas de perte de ses codes, le membre sollicitera la communication de nouveaux codes auprès de Delcampe

3.5 Résiliation, suspension et fermeture du compte Delcampe

Le compte d'un membre peut être résilié :

- à l'initiative de son propriétaire, via le lien <https://www.delcampe.net/fr/my-account/close/self>
 - Les frais liés au compte du membre doivent être soldés (il ne doit présenter aucun solde en faveur de Delcampe)
 - Les ventes et achats auxquels le membre participe doivent être clôturés et les transactions y étant relatives doivent être finalisées
- le compte d'un membre peut être suspendu ou fermé à l'initiative de Delcampe aux conditions définies ci-après.

Delcampe se réserve le droit de mettre fin à tout ou partie du droit d'accès au compte d'un membre voire de le supprimer en cas de non-respect des présentes conditions d'utilisation ou lorsqu'une des situations ci-après se produit :

- incapacité ou décès du membre
- absence de réponse aux courriers de Delcampe après 2 relances
- absence prolongée du membre, non connecté sur le site depuis plus de 2 mois
- coordonnées du compte fausses ou incomplètes
- mises en vente ou offres d'achat déraisonnables
- proportion d'évaluations négatives trop élevée
- comportement déplacé
- compte débiteur, malgré appels à paiement par Delcampe,
 - depuis plus de 2 semaines (possible limitation des services).
 - depuis plus de 42 jours (suspension automatique).
 - depuis plus de 2 mois bancaires, soit 60 jours (fermeture automatique)
- ou plus généralement non-respect par le membre des présentes conditions.

Toute résiliation, suspension ou fermeture du compte Delcampe sera notifiée par email.

Delcampe ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte des données consécutives à la résiliation, suspension ou fermeture du compte.

Un membre ayant son compte suspendu ou fermé n'est pas autorisé à se réinscrire sans l'accord préalable écrit de Delcampe. En cas de non-respect de cette clause, Delcampe se réserve le droit d'introduire une action en justice.

3.6 Compte Delcampe professionnel

Toute personne physique ou morale peut demander l'ouverture d'un compte professionnel en vue d'exercer son activité commerciale par le biais des services d'intermédiation en ligne proposés par Delcampe. Les présentes conditions restent d'application pour ce type de compte. Certaines modalités spécifiques à ce type de compte sont définies dans les points qui suivent.

Une activité commerciale professionnelle ne peut pas être opérée au moyen d'un compte de personne privée.

Les organismes publics ne peuvent pas utiliser un compte de personne privée et doivent demander l'ouverture d'un compte professionnel spécifique à ce type d'institution.

3.6.1 Ouverture d'un compte professionnel

En sus des éléments définis au point 3.1, l'ouverture d'un compte professionnel est soumise à une validation de différents éléments par le Service Clientèle (par exemple n° d'entreprise, n° de TVA, statut, assujettissement à la TVA, etc.). Ce n'est qu'une fois tous ces éléments validés que le compte est activé.

3.6.2 Relation contractuelle

Une fois le compte professionnel activé, le membre professionnel et Delcampe entrent dans une relation contractuelle régie par les présentes conditions.

3.6.2.1 Début, durée et fin du contrat

Le contrat débute à la date d'activation du compte professionnel du membre, pour une durée indéterminée. Il peut y être mis fin par chacune des parties, moyennant le respect des modalités telles que définies sous le point 3.5 et précisées ou amendées ci-après au point 3.6.2.2

3.6.2.2 Restriction, suspension et fermeture du compte Delcampe professionnel

Le membre professionnel peut fermer son compte à tout moment selon les modalités définies au point 3.5 .

Lors de la restriction ou de la suspension d'un compte professionnel, Delcampe notifie au membre les motifs de cette action par email au plus tard au moment où celle-ci prend effet.

Lorsque Delcampe décide de fermer un compte professionnel, il notifie le membre de la décision et de ses motifs au moins 30 jours avant la prise d'effet, sauf en cas de non-respect répété des présentes conditions ou de tout autre cas défini par l'article 4 §4 du règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019.

En cas de restriction, de suspension ou de fermeture du compte, Delcampe donne au membre professionnel la possibilité de clarifier les faits et les circonstances dans le cadre du processus interne de traitement des litiges. Lorsque Delcampe révoque la restriction, la suspension ou la fermeture, il réintègre le membre professionnel sans retard indu, y compris en lui rendant l'accès aux données à caractère personnel et/ou aux autres données qui découlait de l'utilisation des services de Delcampe par ce membre avant que la restriction, la suspension ou la résiliation ne prenne effet.

3.6.2.3 Avantages liés aux comptes professionnels et traitement différencié

- Les comptes professionnels disposent d'un accès téléphonique au service clientèle.
- Ils disposent d'un tarif avantageux.
- Un traitement différencié peut être appliqué en fonction de l'importance du chiffre d'affaires annuel réalisé sur le site, de l'ancienneté du compte, du nombre et du taux des évaluations et des partenariats commerciaux. Ce traitement différencié peut porter notamment sur le taux de service (service clientèle, service commercial) ou la mise à disposition d'un gestionnaire de compte (publicité, catalogues des maisons de vente).

3.6.2.4 Canaux de distribution supplémentaires et programmes d'affiliation

Les objets mis en vente sur Delcampe peuvent être référencés par Delcampe auprès d'autres entreprises du web, comme Google (moteur de recherche, Google Ads, Google shopping) ou Microsoft (Bing Ads), afin de promouvoir le site Delcampe et les objets qui y sont mis en vente.

Delcampe se réserve le droit de modifier, suspendre ou arrêter tout ou partie de ces canaux et programmes.

3.6.2.5 Les principaux paramètres de classement et leur importance relative

Différentes possibilités de mise en avant, payantes ou non, sont mises à disposition des vendeurs. Cet article a pour but de les lister et de décrire quels sont les éléments pris en compte dans le cadre de cette mise en exergue.

3.6.2.5.1 Ventes à la une

Option payante de mise en avant sur la page d'accueil. Les objets sont affichés aléatoirement parmi ceux mis en vente avec l'option « votre objet sur la page d'accueil » pour les catégories librement accessibles au public sur la marketplace. La date de fin de la vente est également prise en compte.

3.6.2.5.2 Objets prisés sur la page d'accueil

Sélection aléatoire d'objets dont les enchères se terminent dans un laps de temps donné parmi des objets disposant du plus grand nombre d'enchères.

3.6.2.5.3 Top boutiques

Un top 100 des boutiques est calculé chaque semaine pour les principales catégories du site. Les critères retenus sont : la souscription au Store Plus, l'activation de l'option « Top boutiques », un seuil minimum d'évaluations, un pourcentage minimum d'évaluations et le montant des ventes sur une période de 30 jours.

3.6.2.5.4 Votre objet mis en avant

Sélection aléatoire des objets parmi ceux disposant de l'option payante « votre objet mis en avant » ou « votre objet sur la page d'accueil » et dont la vente est active.

3.6.2.5.5 Sponsoring des catégories

Sélection aléatoire parmi les annonces actives pour la catégorie sélectionnée ou l'une de ses catégories parentes.

3.6.2.5.6 Objets suggérés

Sur divers endroits du site, des objets ou des vendeurs peuvent être mis en avant de façon aléatoire selon des algorithmes spécifiques, toujours pour des catégories autorisées à la promotion. Les critères retenus peuvent être : le nombre d'enchères en cours, le nombre de suivis en cours, la date de la fin de la vente, un prix minimum, l'appartenance à une catégorie, les termes de recherche utilisés par l'utilisateur pour des objets autres que ceux qu'il met lui-même en vente.

3.6.2.6 API Delcampe

Après acceptation de leur dossier, Delcampe met à disposition de certains utilisateurs en ayant fait la demande, un outil de synchronisation de leurs ventes avec un site externe du type API. L'activation de ce service payant réservé aux professionnels nécessite la souscription de l'option « API PASS » lié à un abonnement boutique. Le tarif de ce service est disponible sur <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>

Delcampe peut être amené à supprimer ou à modifier à tout moment tout ou partie de cet outil. Les utilisateurs seront toujours prévenus de toute modification majeure du service API au moins 30 jours avant la prise d'effet.

3.6.2.7 Règles de facturation

Conformément à la directive 2017/2455 (UE) modifiant la directive 2006/112/CE, article 219bis §2 alinea a), les factures établies pour les professionnels suivent les règles applicables en Belgique.

3.6.2.8 Identité commerciale

Les membres professionnels peuvent utiliser leur identité commerciale sur le site, aux endroits suivants :

- dans leur pseudonyme Delcampe, pour peu que celui-ci soit disponible.
- dans l'image ou le logo de leur boutique Delcampe ([https://www.delcampe.net/\[language\]/collections/store/\[nickname\]](https://www.delcampe.net/[language]/collections/store/[nickname])).

Il ne leur est cependant pas autorisé de mentionner un site de vente externe à Delcampe qui serait lié à leur activité commerciale, par quel que biais que ce soit (conditions de vente, description de la boutique, description de l'objet, logo, QR code, etc.), et sous quelle que forme que ce soit (hyperlien, lien, forme textuelle ou visuelle abrégée ou non). Un logo qui reprendrait l'identité commerciale du membre professionnel sous la forme d'un lien internet abrégé (type « maboutique.com ») n'est de fait pas autorisé.

3.6.2.9 Utilisation et partage des données clients

Le membre professionnel traite les données à caractère personnel auxquelles il a accès dans le cadre de l'utilisation des services proposés par Delcampe conformément à nos conditions générales d'utilisation ainsi qu'à la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et au respect de la vie privée et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 (<https://www.delcampe.net/fr/protection-of-privacy>).

Il lui est ainsi par exemple interdit de recueillir et d'utiliser à des fins promotionnelles les données personnelles pouvant figurer sur le site (ex. commentaires d'évaluation) ou de les vendre à des tiers sans avoir obtenu le consentement exprès des personnes concernées. Le membre professionnel n'étant pas le Responsable de traitement des données des utilisateurs du site Delcampe, il ne peut recueillir lui-même leur consentement.

Toute demande d'utilisation de données personnelles n'étant pas strictement nécessaire à la fourniture des services proposés par Delcampe peut être introduite en utilisant le formulaire de contact (<https://www.delcampe.net/fr/contact>). Delcampe en étudiera l'admissibilité, et le cas échéant, les conditions requises pour y accéder en toute conformité.

Ceci est valable durant toute la durée contractuelle et se poursuit à la fin de celle-ci.

3.6.2.10 Utilisation du numéro d'identification TVA aux fins de l'IOSS

Lorsqu'une vente entre dans le cadre de la perception de la TVA à l'importation captée directement par Delcampe, Delcampe fournit au vendeur un numéro d'identification TVA aux fins de l'IOSS.

Conformément aux "Notes explicatives sur les règles de TVA pour le commerce électronique (directive (UE) 2017/2455 du Conseil, directive (UE) 2019/1995 du Conseil, règlement d'exécution (UE) 2019/2026 du Conseil)", le vendeur est tenu d'utiliser ledit numéro d'identification sur le formulaire de déclaration en douane pour la transaction concernée.

L'utilisation abusive d'un numéro d'identification TVA aux fins de l'IOSS sera sanctionnée par la fermeture du compte du vendeur contrevenant.

4 Le compte Mangopay

4.1 Activation d'un compte Mangopay

Un compte Mangopay est automatiquement créé pour chaque compte Delcampe pour les pays éligibles, aux modalités et conditions fixées par Mangopay dans ses conditions générales.

L'activation du compte Mangopay se fait en ligne directement à partir du site Delcampe via le compte du membre et après avoir accepté les conditions générales de Mangopay.

4.2 Collecte des données personnelles du membre

Delcampe pourra récolter pour le compte de Mangopay, lors de l'activation de leur compte Mangopay, les données personnelles des membres conformément aux termes stipulés ici <https://www.delcampe.net/fr/protection-of-privacy>.

Outre les informations relatives au compte bancaire des membres ouvert aux conditions fixées par Mangopay dans le cadre de ses conditions générales, Delcampe récoltera les informations et documents suivants :

Si le membre est une personne physique :

- Ses nom et prénom;
- Son adresse ;
- Sa date de naissance;
- Sa nationalité ;
- Son adresse e-mail ;
- Une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (cette pièce d'identité peut consister par exemple en une copie de la carte d'identité du membre, de son permis de conduire ou de son passeport) ;

- Une copie originale ou une copie d'un extrait du registre officiel datée de moins de 3 (trois) mois au jour de l'inscription et démontrant l'inscription du membre à la Banque Carrefour des Entreprises ou du registre de toute autre institution auprès de laquelle le membre est tenu d'être enregistré, le cas échéant.

Si le membre est une personne morale :

- Le nom de cette dernière,
- Sa forme sociale ;
- Son capital ;
- L'adresse de son siège social ;
- Son objet social ;
- L'identité de ses associés, dirigeants et une liste de ses ayants droit ;
- Un certificat d'enregistrement daté de moins de 3 (trois) mois au jour de l'inscription ;
- Une copie des statuts ;
- Une copie originale ou une copie du registre officiel datée de moins de 3 (trois) mois au jour de l'inscription certifiant le nom, la forme légale, l'adresse du siège social et l'identité des associés et des dirigeants visés aux paragraphes 1° et 2° de l'article R-123-54 du Code de commerce français ou leurs équivalents dans les législations étrangères ;
- Une copie des articles des statuts et toute décision certifiée conforme nommant ses représentants légaux ;
- Une copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité de ses représentants légaux et, le cas échéant, de ses ayants droit.

Les membres sont informés que Mangopay pourra solliciter des documents additionnels relatifs au membre, leurs ayants droit ou une opération de paiement particulière.

4.3 Refus d'activation, résiliation, suspension, fermeture ou maintenance du compte Mangopay

Delcampe ne pourra en aucun cas être tenue responsable du refus d'activation d'un compte Mangopay, de toute suspension, résiliation, fermeture ou maintenance de ce dernier ainsi que de toute conséquence de l'un de ces événements en ce compris la perte consécutive de données relatives à ce compte.

Pour procéder à la fermeture de son compte Mangopay, tout membre doit procéder à la procédure prévue par les conditions générales de Mangopay et clôturer son compte Delcampe.

4.4 Contestations

4.4.1 Contestation d'une transaction liée au compte Mangopay

Toute réclamation d'un membre relative à une opération de paiement exécutée par Mangopay devra être signalée à Delcampe via le formulaire de contact accessible à l'adresse suivante : <https://www.delcampe.net/fr/contact>.

Toutefois, dans le cas où le membre souhaite s'opposer à une opération de paiement qui n'aurait pas été autorisée par lui, il devra impérativement contacter le service clientèle de Delcampe via le formulaire de contact de Delcampe dans les plus brefs délais après avoir pris connaissance de cette opération et au plus tard dans les 60 (soixante) jours de l'inscription de cette opération en compte.

À défaut pour le membre de respecter les modalités fixées ci-avant, Delcampe ne pourra être tenue responsable de la non-communication de la contestation à Mangopay.

Le membre est informé que toute contestation injustifiée est susceptible d'entraîner des frais pour ce dernier conformément aux conditions générales de Mangopay.

4.4.2 Autres contestations relatives au compte Mangopay

Toutes contestations autres que celles visées au point précédent devront être communiquées à Delcampe via le formulaire de contact de Delcampe.

Le membre devra également respecter les procédures indiquées par Mangopay dans ses conditions générales.

4.5 Limitation de responsabilité de Delcampe

Sans préjudice de l'article 4.3 et à moins que les présentes conditions générales n'en stipulent expressément autrement, Delcampe n'interviendra d'aucune manière dans les relations contractuelles et d'affaires entre le membre et Mangopay.

Delcampe ne pourra par ailleurs être tenue responsable du non-respect des obligations de Mangopay vis-à-vis des membres par cette dernière.

En outre, Delcampe ne pourra nullement être tenue responsable pour toute opération non autorisée ou mal exécutée par Mangopay et/ou par les établissements de crédit en charge de la protection des fonds collectés par Mangopay pour le compte du membre aux termes des conditions générales de Mangopay.

4.6 Droit de rétractation concernant le compte Mangopay

Tout membre n'agissant pas dans le cadre de son activité professionnelle dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours à compter de son inscription comme membre pour exercer son droit de rétractation.

Dans le cas où le membre souhaite exercer ce droit, ce dernier devra le notifier au service clientèle via le formulaire de contact <https://www.delcampe.net/fr/contact> dans le délai de 14 (quatorze) jours précité et transmettre un courrier de confirmation avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Delcampe International SRL
Rue de la Filature, 25
1480 Tubize
Belgique

5 Vendre sur Delcampe

5.1 Objets autorisés, interdits ou contestables

Sur son site, Delcampe contribue aux efforts des autorités compétentes dans la lutte contre la mise en vente d'objets illégaux. Par conséquent, Delcampe coopérera avec les forces de police dans toute enquête menée à l'encontre d'utilisateurs qui tenteraient de vendre ce type de biens sur le site.

Au cas où un membre identifierait des objets illégaux sur le site, Delcampe l'encourage à prendre contact avec lui et éventuellement avec les forces de police. Sur requête écrite de leur part, Delcampe leur fournira les informations nécessaires aux vérifications.

Toute mise en vente, répétée ou non, d'objets non conformes par un membre donne le droit à Delcampe d'agir à l'encontre de celui-ci comme prévu dans les présentes conditions.

5.1.1 Objets autorisés :

Tout objet doit correspondre à au moins une des catégories du site. Il doit être reconnu communément comme étant de collection ou ayant un lien direct avec ce domaine (livres, catalogues, matériel de rangement...).

5.1.2 Objets interdits :

Sont interdits à la vente les produits dont l'offre, la vente, l'acquisition, la fourniture ou l'utilisation pourraient contrevenir à la loi ou aux bonnes mœurs. Il est en particulier interdit de mettre en vente sur Delcampe les produits suivants (liste non exhaustive) :

- Objets et produits volés
- Drogues, médicaments et objets associés : stupéfiants, stéroïdes, produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et autres substances réglementées. Par extension, les objets associés à l'utilisation de ces substances sont également interdits. Les objets de collection étant plus particulièrement associés à l'utilisation du tabac ne sont cependant pas concernés par cette interdiction (exemples : pipes, briquets...).
- Objets et produits violant les droits d'auteur, les brevets, les marques, les secrets d'entreprise ou autres droits de protection, les droits de la personnalité ou les droits de protection des données de tiers (en particulier les produits pirates, comme les copies, les faux, les logiciels sur CD-R). Cette restriction s'applique notamment à tous les objets portant les marques Kenzo, Guerlain, Givenchy et Dior : parfums, cartes, échantillons, flacons vides ou pleins, pin's et accessoires.
- Animaux et tous êtres vivants ou toute partie de leur corps. Produits animaliers ou préparations animales (taxidermie, papillons, insectes, ivoire, écailles de tortue...), plantes protégées et leurs produits dérivés.
- Produits et offres sexuels ou à caractère pornographique, pervers, sadomasochiste (SM), zoophile, pédophile. Il est toutefois fait exception de produits érotiques sous forme de cartes postales, de photos, de films, de livres et de magazines antérieurs à 1960, à condition que la personne représentée ne soit pas et ne paraisse pas être un mineur d'âge, que les images soient entièrement masquées au niveau des

parties intimes, que les objets soient insérés sous une catégorie réservée au public adulte 18+ (« Erotiques (...-1960) », « Nus adultes ») et que leur titre ne soit pas racoleur. Aucun gros plan n'est autorisé. Il est également fait exception des nus artistiques sous forme de photographies et de cartes postales, même postérieures à 1960, à condition que la personne représentée ne soit pas et ne paraisse pas être un mineur d'âge, que les images soient entièrement masquées au niveau des parties intimes, que les objets soient insérés sous une catégorie réservée au public adulte 18+ (« Nus artistiques (1960-...) ») et que leur titre ne soit pas racoleur. Est considérée comme « nu artistique » une image où le corps humain est élevé au rang d'une pure expression de l'art, dont la pose n'est pas vulgaire et dont l'expression n'est pas aguicheuse. Le titre d'un nu artistique suivra le plus possible le canevas suivant : « Titre de l'œuvre – nu masculin/féminin/mixte – couleur/ noir et blanc – format – tirage – année - nom du photographe », par exemple « Camelia Nu féminin NB tirage argentique 40x60cm n°123/200 Jane DOE 2018 ».

Exemples d'objets interdits (liste non exhaustive)

- Pornographie, indépendamment du média utilisé (CD, DVD, vidéo, livre, affiche...)
 - Représentation d'enfants nus ou semi-nus
 - Gadgets et accessoires sexuels (poupées gonflables, vibromasseurs, godemichés, boules d'amour...)
 - Accessoires SM (menottes, fouets, chaînes, pinces...)
 - Bijoux intimes
 - Phéromones sexuelles
 - Dessous déjà portés
 - Offres à caractère sexuel ou ayant trait à la prostitution, au sexe par téléphone, au cybersexe...
- Violence : objets et représentations de la douleur, violence, mutilation, mises à mort. Le caractère violent et/ou choquant de ces objets ou représentations est laissé à l'appréciation de Delcampe qui peut ainsi imposer qu'une vente soit retirée de son site sans justification. Cette décision peut faire suite à la plainte de membres ou à une initiative de Delcampe. Exemple : photos montrant certaines pratiques pouvant heurter la sensibilité de personnes ayant des us et coutumes différents.
 - Militaria : objets civils ou militaires incitant à la haine, la violence, la xénophobie et à l'intolérance raciale ou promouvant de telles d'organisations (les objets de la période nazie, ceux émanant de groupes extrémistes tels que le Ku Klux Klan, ceux en relation avec les grands criminels...).

Cas particulier des objets liés au nazisme :

- Objets militaires, civils ou politiques : sont interdits les uniformes, pièces d'uniformes, brassards, coiffes, casques, dagues, armes, décorations, médailles, insignes, drapeaux et fanions
- Livres de propagande : sont interdits
- Timbres et monnaies officiels : sont autorisés pour autant que la vente ne véhicule aucun message idéologique, xénophobe ou raciste
- Cartes postales et photographies : sont autorisées pour autant que la vente ne véhicule aucun message idéologique, xénophobe ou raciste et que les symboles soient masqués

Aucune reproduction ou refabrication d'objet n'est autorisée à la vente.

La décision de retrait d'un objet n'est susceptible d'aucun recours et peut se faire suite à la plainte de personnes ou d'associations. Les lois belges du 30 juillet 1981 et du 23 mars 1995, luttant respectivement contre le racisme et le négationnisme, sont d'application dans le cadre des présentes conditions.

- Armes, parties d'armes et munitions (remarque importante : le vendeur veillera toujours à vérifier et à respecter les lois en vigueur avant de mettre en vente une arme, une partie d'arme ou une munition) :
 - Armes à feu (sauf dispositions légales contraires) : sont autorisées les armes à feu et partie d'armes à feu antérieures à 1870. Les armes postérieures à cette année sont autorisées si elles sont neutralisées. La neutralisation est à prouver sur la vente au moyen de photo, du certificat de neutralisation (par exemple certificat du banc d'épreuve), ou si inexistant, du poinçon de neutralisation, ou si absent, de l'endroit précis montrant clairement la neutralisation effective (chien, barillet, canon, culasse, etc.). Les munitions sont autorisées pour autant qu'elles soient neutralisées par perçage de l'étui. Une photo claire de ce perçage est à ajouter à la vente
 - Armes blanches : elles sont autorisées pour autant qu'elles respectent les législations en vigueur
 - Armes de choc (coups-de-poing américains...), explosifs, bombes aérosol incapacitantes, matières radioactives, poisons et feux d'artifice en tous genres : sont interdits
- Uniformes, décorations et insignes : la vente de ces objets est soumise à la réglementation en vigueur en raison du risque d'usurpation. Est notamment interdite la vente d'uniformes ou pièces d'uniformes actuels, de même que la vente de copies
- Documents ayant une valeur juridique ou contractuelle au moment de la vente : sont interdits
- Documents officiels délivrés par un état : papiers d'identité, documents contenant des données personnelles (ex : actes de naissance). Une tolérance peut cependant s'appliquer pour certains documents à caractère historique. Cette tolérance est laissée à l'appréciation des équipes Delcampe dans le respect des législations en vigueur
- Biens culturels ayant qualité de trésors nationaux ou dont la sortie du territoire national est soumise à une autorisation : sont interdits
- Cartes de paiement : sont interdites. Seules les cartes de crédit périmées depuis minimum 10 ans sont autorisées.
- Offres de services ou de contenu (listes d'adresses...) : sont interdites
- Objets violant une loi, un décret, une ordonnance ou toute autre réglementation ; Cette interdiction porte également sur les objets qui impliqueraient que Delcampe viole une loi, un décret, une ordonnance ou toute autre réglementation
- Biens immobiliers : sont interdits
- Biens immatériels (services ainsi que droits tels que licences et brevets, mais aussi des monnaies virtuelles) : sont interdits

- Philatélie : faux timbres réalisés après 1945 par imprimante, photocopie ou tout moyen d'impression moderne : sont interdits
- Numismatique : fausses monnaies réalisées après 1945 : sont interdites
- Publicité pour des objets mis en vente sur Delcampe ou ailleurs : sont interdites
- Lots "surprises" dont on ne connaît pas le contenu. Une exception peut être faite pour les lots contenant plus de 100 objets ou vendus au poids. Ce type de lots est réglementé sous le paragraphe "Objets contestables"

Cette liste n'est pas exhaustive et ne comprend pas tous les objets interdits à la vente par la loi en vigueur en Belgique et par les lois internationales.

Delcampe se réserve le droit de retirer du site sans préavis toute annonce qui serait contraire à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'image du site ou aux attentes de ses visiteurs même si la règle justifiant ce retrait n'est pas évoquée sur le site ou dans les présentes Conditions Générales. Delcampe se réserve également le droit de retirer toute annonce susceptible d'entraîner des litiges entre utilisateurs. Cette décision, qui n'est susceptible d'aucun recours, peut faire suite à la plainte de personnes ou d'associations, ou à une initiative de Delcampe.

5.1.3 Objets contestables

- Objets et représentations soumis aux droits d'auteur, aux brevets, aux marques, aux secrets de fabrication, à tout autre droit de propriété, aux droits liés à l'image ou à la vie privée d'une tierce partie ; il convient de faire preuve de prudence. La vente de ces objets peut être soumise à la réglementation en vigueur.
- Concernant les arbres généalogiques, les cartes de visite et les faire-part, il conviendra de masquer les données personnelles des personnes encore vivantes ou décédées depuis moins de 5 ans.
- Les objets électroniques tels que du matériel informatique, du matériel de téléphonie ou de photographie numérique ne sont autorisés que s'ils répondent à tous les critères suivants :
 - ils ont été produits il y a plus de 10 ans ;
 - ils sont d'occasion et ont déjà été mis une première fois sur le marché de l'Union Européenne ;
 - ils présentent un intérêt historique ou un intérêt pour le collectionneur.
- Les habits et linge d'époque ne sont autorisés que s'ils présentent un intérêt historique ou un intérêt pour le collectionneur.
- Alcool : la vente d'alcool et spiritueux peut être prohibée par la réglementation en vigueur. Il convient notamment de ne pas en vendre à un acheteur mineur, de ne pas en exporter et de ne pas vendre de boissons alcoolisées titrant plus de 45 degrés d'alcool.
- Faux, copies et reproductions d'objets. La vente de ces objets est interdite sur Delcampe. Une exception est cependant faite pour les timbres, les monnaies et les cartes postales, dont les faux peuvent se collectionner. Pour ces objets, la vente est tolérée à condition que le vendeur signale clairement la nature de l'objet, en

majuscules et en toutes lettres, dans le titre et la description. Une abréviation est donc insuffisante. Le terme utilisé est à choisir, en fonction de la nature de l'objet, parmi ceux de la liste suivante :

FRANÇAIS	ANGLAIS	NEERLANDAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN
REPRODUCTION	REPRODUCTION	REPRODUCTIE	REPRODUKTION	REPRODUCCION	RIPRODUZIONE
FAUX	FORGERY	VERVALSING	FÄLSCHUNG	FALSO	FALSO
COPIE	COPY	KOPIE	KOPIE	COPIA	COPIA

Les falsifications de timbres et monnaies réalisées après 1945 ne sont pas autorisées.

En tout état de cause, le vendeur offrant en vente un objet non original peut être seul tenu pour responsable d'une violation des législations belge, européenne ou internationale sur les droits de l'auteur et la propriété intellectuelle.

- Vignettes de fantaisie (parfois appelées cinderellas) : les vignettes enfreignant les droits de tiers sont interdites sur le site Delcampe (utilisation illégale de logos, noms de pays, photos, illustrations, ...). Les autres vignettes sont tolérées dans la mesure où le vendeur précise bien le mot « VIGNETTE », en majuscules et au début du titre. Le vendeur devra, de plus, placer sa vente dans la catégorie « [Timbres > Thèmes > Vignettes de fantaisies](#) », à l'exclusion de toute autre.

Sont notamment interdites :

- les vignettes reprenant des logos, illustrations, photos appartenant à des tiers qui n'ont pas donné leur accord pour leur utilisation ;
- les vignettes semblant émises, à tort, par un territoire existant (pays ou région), que celui-ci émette ou non des timbres-poste.
- Photos non contractuelles : leur usage est interdit.
- La vente et l'achat d'équipement permettant la fabrication de faux, copies ou reproductions sont interdits sur Delcampe.
- Objets archéologiques, fossiles et minéraux ; certains de ces objets sont susceptibles d'être qualifiés de "biens culturels" au sens de la réglementation applicable. Il convient dès lors de se conformer à celle-ci.
- Lots "surprises", dont on ne connaît pas le contenu, regroupant plus de 100 objets ou vendus au poids. C'est notamment le cas de timbres, monnaies, cartes postales... vendus au kilo ou en grosses quantités. Afin d'éviter la déception de l'acheteur, le vendeur est tenu de donner un maximum d'indications sur le contenu d'un tel lot; la qualité, la répétitivité des constituants, la valeur marchande approximative, photos contractuelles...

5.2 Déontologie du vendeur

Le vendeur s'engage à :

- assumer la pleine responsabilité de la mise en vente de ses objets

- ne mettre en vente sur le site que des objets dont il est matériellement en possession, dont il est propriétaire ou pour lesquels il possède un mandat du propriétaire réel. Il doit pouvoir livrer l'objet à l'acheteur potentiel sans délai
- ne proposer que des objets en bon état et exempts de vices. Dans le cas contraire, il est tenu d'adapter le prix et la description de l'objet à son état réel. Il s'engage à préciser tout défaut dans la description qui doit être aussi précise que possible
- ne pas proposer un objet unique plusieurs fois sur Delcampe, même dans des catégories différentes
- placer son objet dans la catégorie la plus adéquate, et uniquement celle-là. Il conserve cependant le droit de déplacer son objet vers une catégorie plus appropriée, mais toujours adéquate, en cas d'insuccès. A défaut de sous-catégorie pertinente, l'objet sera placé dans la section « Non classés » de la catégorie la plus adéquate. Delcampe se réserve le droit de repositionner voire de clore une vente, éventuellement via l'un de ses modérateurs, sans préavis, en cas de positionnement inadapté.
- ne pas abuser du système de recherche par mots-clés. Il s'interdit dès lors d'ajouter au titre ou à la description de son objet des mots clés étrangers à ce dernier
- ne pas publier de proposition d'achat, d'échange ou de message promotionnel, le système étant réservé aux offres de ventes (voir aussi 8.3.3). Il s'engage de plus à ne pas contacter d'autres membres afin de leur proposer des achats ou des ventes passant ou non par le service Delcampe (voir aussi 8.2.1)
- ne pas fausser le jeu de l'offre et de la demande en pratiquant des offres artificielles uniquement destinées à augmenter le prix d'un objet mis en vente
- ne pas fausser le montant des frais de plateforme dus à Delcampe dans le cadre de l'article 2.3.2. Le montant à payer par l'acheteur sera le prix de vente final de l'objet (frais de plateforme compris), augmenté des éventuels frais de port, si ces frais de port sont clairement définis et indiqués sous l'onglet « Conditions » de la page de présentation de l'objet comme étant à charge de l'acheteur. Les frais de port doivent rester raisonnables et en conformité avec les prix du marché. Ces frais ne peuvent en aucun cas être utilisés afin de diminuer exagérément le prix de vente de l'objet et ainsi diminuer artificiellement le montant des frais de plateforme en pourcentage dus à Delcampe dans le cadre de l'article 2.3.2. Il est strictement interdit de constituer un lot a posteriori dans le seul but de diminuer le montant des frais de plateforme dus à Delcampe (si la vente d'un lot est autorisée, il n'est pas permis de constituer sur mesure un lot à partir d'objets déjà listés sur le site. Dans le cadre de la négociation portant sur un ensemble d'objets, les utilisateurs doivent passer par le système d'offre inférieure groupée). Dans le cadre d'une vente sur catalogue organisée par une maison de vente, comme stipulé en point 1.2.14, l'acheteur le plus offrant est tenu de s'acquitter du prix de l'objet et des frais afférents auprès de la maison de vente.
- ne pas imputer de frais de paiement à l'acheteur, conformément à la mise en application de la directive européenne PSD II (2015/2366). Le vendeur garde cependant le droit de pratiquer une réduction pour certaines méthodes de paiement.

- envoyer le bien vendu dans un délai prévu au point 5.5.2 après la réception du paiement, sauf convention expresse entre les parties. Il veillera également à un emballage suffisamment protecteur des objets à l'expédition
- tenir l'objet vendu à disposition de l'acheteur pendant une période minimum de sept jours à partir de la fin de l'enchère. Sans réponse de l'acheteur pendant cette période, le vendeur sera autorisé au terme de ces sept jours à demander l'annulation de la vente et de disposer librement de son bien
- s'acquitter des taxes prévues et à se conformer aux dispositions fiscales en vigueur
- se conformer à toutes les obligations incombant à tout vendeur par le droit belge et européen, notamment en matière de garantie des vices cachés
- fournir dans la mesure du possible un maximum d'informations sur le caractère officiel ou non des objets mis en vente
- rembourser l'acheteur si, preuve à l'appui, ce dernier démontre que l'objet acheté est un faux, une copie ou une reproduction alors que rien n'est précisé à ce sujet dans la description de l'objet

Tout vendeur qui ne se conformerait pas aux présentes conditions s'expose aux sanctions prévues dans les présentes conditions.

5.3 Au moment de la mise en vente

5.3.1 Définition

La mise en vente d'un objet est assimilée à la proposition d'un contrat de vente par un membre. A partir du moment où un enchérisseur ou un acheteur se manifeste, le vendeur est tenu d'honorer ce contrat et de vendre l'objet sous les conditions prévues.

5.3.2 Garantie juridique

Lorsqu'il met en vente un produit, le vendeur certifie à l'acheteur qu'il est le propriétaire et le détenteur légitime des produits proposés à la vente, et qu'il est autorisé à les vendre ou à les céder.

5.3.3 Titre

Le titre doit être clair, concis et non tapageur. En quelques mots il doit refléter la réalité de l'objet et être rédigé afin de permettre l'utilisation correcte du moteur de recherche.

Les locutions génériques non descriptives utilisées seules comme titre ne sont pas admises (exemple «timbre-poste», «carte postale», «affiche», «lieu», «sujet», «voir scan»...). Lorsqu'elles sont utilisées, ces locutions doivent impérativement être suivies d'indications descriptives.

La rédaction et la composition des titres doit rester sobre. Les expressions emphatiques injustifiées sont proscrites («Unique», «Rare»...). Les signes de ponctuation, tirets etc. répétés à outrance pour attirer l'attention ne sont pas autorisés.

Une indication personnelle relative à la gestion du vendeur (référence ou autre), peut être insérée dans le titre pour autant que la longueur de cette indication n'excède pas les 20

caractères. Si, et seulement si, elle a une utilité pour l'acheteur (aide à la recherche, etc.) sa longueur peut être supérieure à cette limite. Même si ce n'est pas obligatoire, l'indication personnelle se trouvera de préférence en fin de titre.

Le titre ne peut pas être une publicité directe ou indirecte vers une destination tierce.

En lien avec le point 5.1.2, il est strictement interdit de faire référence dans un titre à la nudité ou à toute connotation sexuelle concernant une personne mineure d'âge ou qui pourrait être mineure d'âge

5.3.4 Description

La description doit être la plus complète, claire et exacte possible. L'état réel de l'objet et ses caractéristiques doivent être précisés de manière détaillée (voir aussi 8.3.3). Aucune image ne peut être insérée dans le champ de description. Pour illustrer un objet par une image, il convient d'utiliser la fonctionnalité « ajout d'image » et non le champ de description.

En lien avec le point 5.1.2, il est strictement interdit de faire référence dans une description à la nudité ou à toute connotation sexuelle concernant une personne mineure d'âge ou qui pourrait être mineure d'âge

5.3.5 Image(s)

Tout objet mis en vente doit obligatoirement être illustré par au moins une image, à l'exception des biens mis en ligne par une maison de vente au sein d'un catalogue.

Les images permettent de donner un aperçu visuel correct de l'objet sur fond de couleur neutre ou au moins unie. Elles doivent permettre aux acheteurs potentiels de juger de la qualité de l'objet.

Elles se doivent de représenter uniquement l'objet, complet, sans modification, retrait ou addition. Des images complémentaires détaillées d'une partie de l'objet peuvent être ajoutées.

Il n'est pas autorisé de placer des images n'ayant pas de rapport direct avec l'objet, notamment afin d'attirer l'attention sur l'objet au moyen d'images tierces. De même qu'il n'est pas autorisé d'incruster sur l'image des textes publicitaires, des adresses Internet ou de les encadrer de couleur au moyen d'un logiciel de graphisme. Un texte discret en filigrane est autorisé pour autant qu'il n'empêche pas de juger de la nature et de la qualité de l'objet.

Il n'est pas non plus autorisé de copier des images sur le site Delcampe, un autre site Internet ou les ventes d'autres membres afin de les utiliser pour ses ventes ou sur un autre site.

L'image est réputée contractuelle et représente l'objet même qui est proposé à la vente.

Il est fortement conseillé, si une image n'est pas complète, d'ajouter des commentaires la concernant dans la description de l'objet. Une image partielle ou masquant la réalité de la nature ou de l'état de l'objet pourra être considérée comme un vice de description et engagera la responsabilité du vendeur.

Le membre est responsable des photos, images et illustrations qu'il publie sur le site. Il se doit notamment de respecter la législation en vigueur en termes de droit à l'image et en termes de droits d'auteur.

Le membre accepte que Delcampe puisse se servir des images qu'il met à disposition sur le site pour toute utilisation que Delcampe jugera nécessaire. Ces images ne seront toutefois pas détournées ou utilisées de manière à porter préjudice.

5.3.6 Catégorie

Un objet ne peut être mis en vente que dans une seule catégorie. Le vendeur conserve cependant toute latitude pour déplacer son objet vers une catégorie plus appropriée, en cas d'insuccès.

Un objet doit obligatoirement être mis en vente dans une catégorie adéquate.

Delcampe se réserve le droit de clore une vente en cas de positionnement inadapté, éventuellement en faisant appel à un de ses modérateurs accrédités.

5.3.7 Prix

Le vendeur s'engage à demander un prix raisonnable pour son objet. Un prix trop élevé et inadapté à la réalité du marché desservirait tant le vendeur que ses potentiels acheteurs, et nuirait au site Delcampe.

Delcampe se réserve le droit de clôturer une vente en cas de non-respect de cette disposition.

5.3.8 Modalités du contrat de vente/achat

Il est absolument impératif de la part du vendeur de stipuler les modalités du contrat de vente/achat avant de valider la mise en vente.

Ces modalités peuvent être renseignées de 3 manières différentes. Dans l'ordre de préférence :

- en remplissant les conditions de vente qui se trouvent dans les paramètres du compte du vendeur
- en écrivant les modalités dans un message qui sera visible sur l'ensemble des pages de description des objets d'un vendeur. Ce message peut être mis à jour dans les paramètres du compte du vendeur
- en écrivant les modalités objet par objet, dans la description de chacun d'entre eux.

Attention toutefois qu'en ce qui concerne les frais de port, le fait que ceux-ci soient à charge de l'acheteur doit être obligatoirement renseigné au minimum dans les conditions de vente et ainsi apparaître sous l'onglet « Conditions » de la page de présentation de l'objet tel que stipulé en point 5.2

5.3.9 Mises en vente répétées abusivement

Le site Delcampe propose des outils de mise en vente performants et rapides. En plus du formulaire de mise en vente classique, le système Easy Uploader ou le système API sont également disponibles.

Ces outils de mise en vente doivent être utilisés avec modération. Afin d'éviter les abus, un même objet (même titre, même(s) image(s), même description) ne peut être mis en vente, par une même personne, qu'au maximum une fois tous les trois mois, sauf en cas de remise en nouveauté payante, limitée à un maximum d'une fois par mois.

Le site offre un système de renouvellement de vente automatique qui évite à une personne de devoir remettre en vente manuellement les mêmes objets.

Toute remise en vente abusive ou non, est soumise à l'appréciation du Service Clientèle.

5.4 Pendant la vente

Le vendeur décide de la durée pendant laquelle l'objet sera proposé à la vente sur le site Delcampe.

Tant qu'il n'y a pas d'offre posée sur l'objet, le vendeur a le droit de modifier les éléments descriptifs de celui-ci ou d'arrêter la vente avec effet immédiat.

Le vendeur a également la possibilité d'interrompre la vente de façon anticipée si une ou plusieurs offres sont posées. Dans ce cas, un délai de 24 heures est cependant imposé afin de permettre les éventuelles surenchères.

5.5 Fin de la vente

5.5.1 Date et heure de clôture

Une vente aux enchères dure normalement jusqu'à l'heure de clôture indiquée. Le vendeur a cependant la possibilité d'écourter cette durée pour raisons motivées.

Si une offre est placée à la dernière minute avant la fin de l'enchère, la clôture est automatiquement repoussée d'une minute après réception de la dernière offre. De même pour les éventuelles offres suivantes, la clôture sera repoussée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'offre durant une minute.

5.5.2 Si l'objet a trouvé acquéreur

Si, au moment de la clôture de la vente, une ou plusieurs offres ont été soumises, le contrat de vente/achat est conclu entre le vendeur et le membre qui a soumis l'offre la plus élevée, l'acheteur.

Pour le vendeur, ce contrat implique un engagement auprès de l'acheteur qui l'oblige à :

- contacter l'acheteur à la fin de la vente dans un délai de 7 jours.
- tenir l'objet vendu à disposition de l'acheteur pendant une période minimum de 7 jours après ce contact.
- fournir l'objet, après paiement selon les modalités prévues, dans l'état décrit, suivant le mode de livraison déterminé au préalable, à l'adresse postale déterminée par l'acheteur sur son compte Delcampe au moment de l'achat (en cas d'utilisation par l'acheteur d'un organisme de paiement qui possède une garantie, voir l'article 16.7). L'envoi de l'objet doit se faire dans un délai de maximum 14 jours après réception du paiement.
- répondre dans un délai de 7 jours aux courriers envoyés par l'acheteur ou par Delcampe.

5.5.3 Si l'objet n'a pas trouvé acquéreur

Si, au moment de la clôture de la vente, aucune offre n'a été soumise pour l'objet, la vente est clôturée et l'objet n'est plus présenté dans les listes Delcampe. Le vendeur peut alors soit laisser la vente en l'état, soit la redémarrer. Les objets invendus fermés sont automatiquement supprimés du site sans possibilité de récupération au bout de 90 jours.

Le vendeur a également la possibilité de demander, lors de la mise en vente, que le renouvellement au terme d'une vente non conclue se fasse de manière automatique, et ce, pour une période déterminée.

5.6 Votre publicité sur Delcampe

5.6.1 Publicités ciblées par catégorie

Un annonceur peut choisir de mettre de la publicité sur une page de catégorie spécifique.

5.6.1.1 Format d'affichage

Ce service est entièrement géré par Delcampe. Les publicités sont soumises à la validation de l'équipe Delcampe.

La réalisation de l'encart doit suivre un de ces deux formats

- Publicité textuelle : il comportera un titre de maximum 20 caractères et un sous-titre de maximum 180 caractères.
- Publicité graphique : au format jpg ou png 230x165px avec un poids maximum d'1 Mo

L'annonceur est responsable :

- de l'image ou du texte qu'il propose
- de la conformité et de légalité du site pointé par le lien qu'il aura fourni.

5.6.1.2 Fonctionnement

Pour un ciblage optimal, les publicités seront diffusées sur les sites Delcampe en fonction de leur langue de rédaction.

Trois encarts publicitaires sont affichés par page de catégorie simultanément suivant un principe de rotation entre les différentes publicités.

L'annonceur détermine la ou les catégories dans laquelle ou lesquelles il souhaite que sa ou ses publicités soi(en)t visible(s). Si plus de trois annonceurs choisissent la même catégorie, les publicités seront affichées suivant un principe de rotation.

Delcampe se réserve la possibilité de diffuser gratuitement vos publicités dans des catégories supplémentaires en lien avec celle que vous aurez choisie.

5.6.1.3 Abonnement

Ce service fonctionne suivant le principe d'un abonnement mensuel. Les tarifs peuvent être consultés sur la page <https://www.delcampe.net/fr/tarifs.html>.

L'abonnement sera renouvelé tacitement chaque mois jusqu'à ce que l'annonceur le désactive. La publicité sera alors supprimée sans remboursement du mois démarré. La réactivation ultérieure constituera une nouvelle base de facturation.

Le premier mois sera facturé au prorata du nombre de jours de visibilité après la validation de la mise en ligne de la publicité. Par exemple, un membre envoie sa publicité le 20. Elle est validée et mise en ligne le 25. Il ne paiera que les jours de visibilité soit du 25 à la fin du mois.

En cas de souci sur le site Delcampe, aucune compensation ne sera accordée à l'annonceur.

5.7 Promotion par Delcampe

Delcampe se réserve le droit de promouvoir les objets mis en vente via divers canaux internes (blog.delcampe.net, www.nostagora.com, articles de magazines par exemple) ou externes à l'entreprise (services Google shopping par exemple).

6 Acheter sur Delcampe

6.1 Généralités

Tout membre régulièrement inscrit sur le site peut soumettre une offre sur tout objet mis en vente.

Par dérogation, si un membre se trouve sur la « liste noire » du vendeur d'un objet, il perd la possibilité de soumettre son offre sur cet objet.

6.2 Déontologie de l'acheteur

L'acheteur s'engage à :

- assumer une pleine responsabilité relative à la légalité des objets achetés
- ne pas fausser le jeu de l'offre et de la demande en pratiquant des offres artificielles afin de faire monter le prix d'un objet mis en vente
- ne pas encourager la vente sans passer par le site Delcampe. Le fait de contacter un vendeur pour lui demander de retirer un objet de la vente afin de le vendre en direct prive le site Delcampe des frais de plateforme nécessaires à son bon fonctionnement.
- ne pas encourager le paiement en-dehors du site Delcampe.
- payer ses achats dans le délai prévu à l'article 16.8 et dans le respect des conditions de paiement du site établis sous l'article 1.1.4.

6.2.1 Au moment de soumettre son offre

Le membre qui soumet une offre sur un objet s'engage à la respecter. Cette offre signifie qu'il accepte les conditions de vente de l'objet (description, image(s), mode de paiement, mode de transport, frais...). Cette offre est effective immédiatement après sa confirmation par l'acheteur.

6.2.2 Pendant le déroulement de la vente

Le membre qui enchérit est conscient que son offre représente un engagement de sa part et que celle-ci ne peut pas être retirée.

Il est toutefois entendu qu'une erreur peut se produire et il est possible, de manière exceptionnelle, de retirer une offre. Ce retrait ne peut être effectué que via le système prévu, dans les 24 heures suivant l'offre, et uniquement si aucune autre offre n'a été posée. De plus, afin d'éviter les abus, 5 retraits au maximum peuvent être admis au cours des 30 derniers jours.

6.2.3 Après la clôture de la vente

Dès la clôture de la vente, le contrat de vente/achat est réputé conclu entre l'enchérisseur en tête, devenant acheteur, et le vendeur, selon les modalités indiquées préalablement par le vendeur.

Ce contrat implique pour l'acheteur un engagement auprès du vendeur et de Delcampe qui l'oblige à :

- payer le montant dû au vendeur ainsi que les frais de plateforme dus à Delcampe, comme convenu dans la page présentant l'objet, via l'un des canaux de paiement du site tel que stipulé au point 1.1.4, dans le délai prévu sous l'article 16.8. Ce montant correspond au prix de vente final de l'objet (frais de plateforme compris), éventuellement augmenté des frais liés à la livraison, si ces derniers sont annoncés par le vendeur avant le dépôt de l'offre.
- répondre dans un délai de 7 jours aux courriers envoyés par le vendeur et/ou par Delcampe.

Le contrat de vente/achat donne le droit à l'acheteur d'exiger du vendeur qu'il remplisse ses obligations.

6.3 Réalisation de la vente

Après clôture de la vente aux enchères, les deux parties contractantes sont dans l'obligation de prendre contact l'une avec l'autre.

À cette fin, Delcampe fournit les coordonnées de l'acheteur au vendeur et vice versa. Ces données ne peuvent être utilisées que pour clôturer la transaction de vente, notamment pour envoyer l'objet vendu à l'adresse exacte de l'acquéreur (en cas d'utilisation par l'acheteur d'un organisme de paiement qui possède une garantie, voir article 16.7).

En principe, c'est le vendeur qui se charge d'établir le contact. Si une partie n'a pas répondu à l'autre après plusieurs tentatives (au moins deux contacts par écrit) dans un délai de 7 jours suivant la fin de la vente, celle-ci peut se retirer du contrat de vente.

L'acheteur n'ayant pas donné suite ou n'ayant pas procédé au paiement dans les délais impartis s'expose à des sanctions telles que prévues dans les présentes conditions.

6.4 Moyens de paiement autorisés

Les moyens de paiement autorisés sont définis par chaque vendeur, parmi les moyens disponibles définis sous le point 1.1.4

6.5 Objets interdits

Tout acheteur faisant l'acquisition d'un objet interdit à la vente (tel que défini sous le point 5.1.2) avant son retrait du site par Delcampe pourra voir son compte suspendu ou fermé, à la seule discrétion de Delcampe. Sont plus particulièrement visés les objets à connotation sexuelle représentant des enfants nus ou semi-nus, des mineurs d'âge ou des personnes susceptibles d'être des mineurs d'âge.

7 Annulation d'un achat ou d'une vente

7.1 Généralités

Dès la clôture effective d'une vente, le contrat de vente/achat est conclu automatiquement entre l'acheteur et le vendeur. Les termes de ce contrat sont déterminés par le vendeur avant la clôture de la vente.

Ce contrat ne peut être annulé, sans l'accord des deux parties sauf dans le cas où une partie ne respecterait pas ses engagements. A partir de ce moment, l'autre partie a le droit d'annuler le contrat, par simple notification écrite et de donner une évaluation à la partie qui ne respecte pas ses engagements. A contrario, la partie qui ne respecte pas une ou plusieurs des clauses du contrat est déchue du droit de donner à l'autre partie une évaluation inférieure à 50%.

Si les deux parties veulent modifier les termes du contrat après sa conclusion, un accord écrit est indispensable. Cette modification n'a aucune influence sur les frais de plateforme dus par l'acheteur à Delcampe. Ces frais de plateforme sont dus dès que le contrat de vente initial est conclu, sauf décision expresse de Delcampe d'annuler ou de modifier les frais de plateforme.

7.2 Annulation du contrat par le vendeur

Dans le cas d'une des situations suivantes, le vendeur peut se retirer du contrat de vente avec l'acheteur, et représenter son objet à la vente :

- l'acheteur a refusé d'acheter le produit, sans donner de raison valable
- l'acheteur n'a pas pris contact avec le vendeur dans un délai de 7 jours après la clôture de la vente, bien que le vendeur ait essayé de joindre l'acheteur par email à travers la messagerie du site
- l'acheteur n'a pas payé le prix d'achat dans un délai de 14 jours après la réception de la demande de paiement
-

Lorsqu'un des cas décrits ci-dessus se produit pour la première fois, l'acheteur est averti par Delcampe. Si un tel cas se produit de manière répétitive, son compte peut être suspendu, voire clôturé.

Le vendeur doit, si la transaction n'a pas pu se finaliser, en faire la déclaration à Delcampe qui, après acceptation, annulera les frais de plateforme portant sur celle-ci.

7.3 Annulation du contrat par l'acheteur

Dans le cas d'une des situations suivantes, l'acheteur peut se retirer du contrat de vente avec le vendeur :

Non-livraison de l'objet remporté

- Le vendeur a refusé la vente du produit, sans donner de raison valable
- Le vendeur n'a pas pris contact avec l'acheteur ou envoyé la demande de paiement dans un délai de 7 jours après la clôture de la vente, bien que l'acheteur ait essayé de joindre le vendeur par email à travers la messagerie du site
- Le vendeur n'a pas livré le produit dans un délai de 14 jours après la date de réception du paiement ou, s'il a défini spécialement un délai de livraison plus court dans les conditions de vente, à l'expiration de ce délai raccourci
- Le vendeur a voulu modifier les conditions de vente ou les frais de port après la clôture de la vente

Lorsque ces cas décrits se produisent pour la première fois, le vendeur est averti par Delcampe. Si un tel cas se produit de manière répétitive (cette notion est laissée à l'appréciation de l'équipe Delcampe qui jugera de la fréquence et de la gravité des cas), son compte peut être suspendu, voire clôturé.

A ceci s'ajoute, pour tout vendeur professionnel, l'obligation de se conformer à la législation en vigueur. Des informations utiles à ce sujet peuvent être trouvées sur le site suivant : http://europa.eu/youreurope/citizens/consumers/shopping/shipping-delivery/index_fr.htm

L'objet remporté ne donne pas satisfaction

- Le vendeur est un professionnel ou est un particulier ayant activé l'option « droit de rétractation » dans les conditions de vente de sa boutique : l'acheteur a un délai de 14 jours légaux à partir de la réception de l'objet remporté pour retourner celui-ci et demander son remboursement sans avoir à motiver son refus. Les frais de retour sont à charge du vendeur, sauf si spécifié autrement dans les conditions de vente avant l'achat.
- Le vendeur est un particulier : un remboursement ne peut être exigé que si le vendeur a commis une faute manifeste dans la description.

L'objet est défectueux ou ne correspond pas à la description

Tout vendeur professionnel est tenu de se conformer à la législation en vigueur. Des informations utiles à ce sujet peuvent être trouvées sur le site suivant : http://europa.eu/youreurope/citizens/consumers/shopping/guarantees-returns/index_fr.htm

8 Communication et relations sur le site

8.1 Généralités

Delcampe est un site convivial, familial, ouvert et sécurisant.

Pour cette raison, en s'inscrivant, tout membre s'engage à respecter Delcampe, les autres membres du site et toute personne offrant ses services à Delcampe.

Sont considérés comme un manque de respect :

- toute insulte, menace, chantage, agression ou moquerie
- tout commentaire offensant non justifié et/ou répétitif
- toute nuisance volontaire et non fondée à la réputation d'un membre
- toute escroquerie basée sur de mauvaises informations et/ou des images fausses ou tronquées

Toute infraction à ce principe de respect mutuel donne le droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre de la personne comme prévu dans les présentes conditions.

8.2 Les communications privées

8.2.1 Le système de messagerie Delcampe

Delcampe met à la disposition de ses membres un système de messagerie interne leur permettant de communiquer aisément entre eux. Les messages envoyés et reçus via ce système sont accessibles via le compte du membre et une copie de chaque message est envoyée à son destinataire par email.

Les messages transmis entre membres ainsi qu'entre Delcampe et ses membres sont des messages personnels et confidentiels. Seuls le destinataire et l'expéditeur sont autorisés à en lire le contenu.

Toutefois, par dérogation, tout message transmis d'un membre vers un autre membre peut être lu par Delcampe afin de s'assurer du respect des présentes conditions par l'auteur du message. Delcampe est soumis au devoir de discrétion quant à ces informations et n'en conserve pas de trace écrite, excepté en cas d'infraction à une ou plusieurs des présentes règles.

Les messages transmis via le système de messagerie du site Delcampe doivent respecter les règles suivantes :

- ne pas contenir d'injures ou propos diffamatoires pouvant porter atteinte à l'intégrité morale ou à la vie privée de toute autre personne
- ne pas contenir de proposition de vente/achat/échange d'un ou plusieurs objets, mis en vente ou non sur le site Delcampe, ce qui éviterait à leur auteur de devoir rémunérer le service fourni par Delcampe
- ne pas contenir d'information personnelle et/ou confidentielle relative à un membre tiers
- ne pas contenir de publicité pour un site extérieur à caractère commercial
- ne pas contenir un message ayant pour but de contourner l'application des présentes conditions

- ne pas dénigrer les membres, les modérateurs Delcampe, les membres du personnel de Delcampe, la société Delcampe en elle-même ou les activités commerciales de cette dernière.
- ne pas contenir de menace quelle qu'elle soit, envers un membre, Delcampe ou l'un de ses employés.

Il est à noter que, sauf archivage prématuré par l'expéditeur ou le destinataire, les messages sont conservés pendant un mois, à l'exception des messages échangés entre membres. Ces derniers ainsi que les pièces jointes qu'ils contiennent sont conservés pendant quatre mois.

Ces règles sont également valables lors de l'utilisation du formulaire de contact permettant à tout membre de joindre le service clientèle de Delcampe.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner la fermeture immédiate du compte de l'utilisateur.

8.2.2 Les communications en direct (e-mail, téléphone, fax, vive voix...)

- Ces communications ne transitant pas par ses services, Delcampe n'a pas à en connaître le contenu
- Il est néanmoins important, dans un souci de déontologie personnelle, de respecter les règles relatives au système de messagerie du site Delcampe, décrites ci-dessus
- Bien que les communications en direct soient possibles, il est conseillé d'utiliser au maximum le système de messagerie Delcampe. Ce système permet de garder trace des messages et peut éviter certains différends dus à des problèmes de communication.

8.3 Les communications publiques

A la différence des communications privées, les communications publiques peuvent être lues par tout utilisateur. Des exemples de communications publiques sont : la description d'une vente, le message à l'attention des autres membres, une question, une réponse, une évaluation, un message posté sur le forum...

Les communications publiques sont bien entendu soumises aux mêmes règles que les communications privées et une attention plus grande encore leur sera apportée. Les adresses postales, numéros de téléphone et adresses emails n'y sont pas autorisés.

En tout état de cause, le membre assume l'entière responsabilité de ses communications et de leurs contenus.

8.3.1 Le forum

Cet espace permet de s'exprimer et de partager des expériences entre membres. Il est possible d'y participer, de contribuer aux débats sur des sujets déjà abordés ou d'en initier de nouveaux.

Afin que ce lieu soit agréable pour tous, il convient de respecter certaines règles. En voici une liste non exhaustive...

Ne sont pas autorisés :

- les messages injurieux, offensifs, à caractère raciste ou discriminatoire ou qui portent atteinte à la vie privée d'autrui
- les informations et documents diffamants, interdits voire obscènes ou tout autre document ou information à caractère illégal
- les incitations à la violence (physique mais aussi verbale)
- les attaques visant des membres du site actifs ou non sur le forum. Que ceux-ci soient ou non directement identifiables
- l'usage de la grossièreté et de la calomnie
- les sujets qui ne sont pas relatifs au thème défini pour l'espace de discussion
- les messages de nature publicitaire ou promotionnelle (sauf accord préalable de Delcampe)
- les messages ne respectant pas les droits d'auteur et/ou le droit au respect de la vie privée
- le "crossposting" (placer plusieurs fois le même message sur des forums différents)
- le dénigrement de membres, de modérateurs Delcampe, de membres du personnel de Delcampe, de la société Delcampe en elle-même ou des activités commerciales de cette dernière.

Les membres sont invités à porter attention à ce qui suit :

- les propos exprimés restent sous la pleine responsabilité de leurs auteurs
- faites preuve de politesse, de courtoisie et de respect à l'égard des autres membres
- comportez-vous comme si vos interlocuteurs étaient en face de vous
- la rédaction des messages se fait après réflexion. Les écrits ne doivent pas dépasser la pensée
- évitez la critique facile et préférez l'aide et le conseil aux autres membres
- l'humour et l'ironie sont des armes puissantes, prendre garde à la sensibilité des autres membres
- utilisez les majuscules avec modération, elles donnent l'impression au lecteur que l'ON CRIE !
- chaque espace de discussion porte sur un thème bien défini. Il convient de respecter ces thèmes. Le forum "Avec le sourire" est prévu pour accueillir les discussions variées qui ne rentrent pas dans les autres catégories

Delcampe s'engage, s'il le constate ou est saisi par une autorité judiciaire, à agir promptement pour empêcher l'accès au contenu de messages délictueux ou contrevenant au présent règlement. Et ce, sans préavis ni justification.

Toute infraction à ces principes légaux et de respect mutuel donne le droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre de la personne comme prévu dans les présentes conditions.

8.3.2 Les images

Tout utilisateur s'engage à ne pas publier d'images susceptibles de choquer la morale publique ou de porter atteinte aux bonnes mœurs. En tout état de cause, l'utilisateur est responsable des photos, images et illustrations qu'il publie sur le site.

8.3.3 La publicité

Dans les descriptions, messages membre et espace "page web", sont autorisés uniquement :

- les liens vers des sites personnels dont le membre est l'auteur, n'ayant pas vocation commerciale et dont la majorité du contenu n'est pas publicitaire
- le nom des enseignes des membres professionnels et leurs numéros d'enregistrement

Dans le forum, sont autorisés uniquement les liens vers des sites personnels :

- n'ayant pas vocation commerciale
- rentrant dans le cadre d'une conversation initiée
- dont la majorité du contenu n'est pas publicitaire

Il est autorisé de poster un lien renvoyant vers sa boutique Delcampe dans la section « Je fais ma pub » du forum, à concurrence de maximum un poste par semaine.

8.4 Utilisation de la « liste noire »

Tout membre bénéficie d'un service appelé « Liste noire ». Ce service, accessible via l'interface « Mon Delcampe », se compose de deux parties :

- « Qui je n'accepte pas » : les pseudonymes placés dans cette liste perdent le droit de soumettre une offre sur un objet proposé par le membre concerné ainsi que de lui poser une question publique. Ils conservent cependant toujours le droit de contacter celui-ci en privé ou via la messagerie Delcampe
- « Qui ne m'accepte pas » : les pseudonymes placés dans cette liste ont déchu le membre concerné de son droit de soumettre une offre sur un objet qu'ils proposent ainsi que de leur poser une question publique. Le membre concerné conserve cependant toujours le droit de les contacter en privé ou via la messagerie Delcampe

8.5 Relations externes au site Delcampe

Les présentes conditions régissent principalement les relations à l'intérieur du site.

Les relations entretenues par les membres en dehors de ce contexte, que ce soit lors de la conclusion d'un contrat d'achat/vente qui fait suite à une vente sur Delcampe ou de toute autre relation externe, sortent de l'autorité des présentes conditions.

Par dérogation, tout membre A qui manque de respect envers un membre B à l'extérieur du site sur un sujet qui concerne directement les activités de B sur Delcampe, donne le droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre du membre A comme prévu dans les présentes conditions.

De même, toute publicité non-sollicitée (spam) impliquant le site Delcampe par l'intermédiaire des forums publics ou des emails envoyés en masse, donne droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre de l'auteur de ce type de publicité.

9 Le système des évaluations

9.1 Présentation

Tout membre ayant conclu un contrat d'achat/vente, et ayant respecté ses engagements, peut attribuer à l'autre partie une évaluation. Le membre estime ainsi si l'autre partie a rempli son contrat de manière correcte.

Il dispose d'une échelle de notation allant de 0 à 100% en passant par 25, 50 et 75%, la notation 0% correspondant à un manque total de respect des clauses du contrat et 100% à un respect total de celles-ci.

Une notation « neutre » est également possible. Cette notation n'influence pas le pourcentage du membre évalué mais permet de commenter la transaction.

Ce système permet à chaque membre de se constituer une réputation sur base de ses transactions passées. Les évaluations sont visibles par les membres intéressés d'effectuer des transactions avec le membre concerné. Un niveau élevé est un gage de confiance pour les utilisateurs.

Delcampe n'intervient pas dans la rédaction des évaluations. Il n'est donc pas responsable de leur contenu. Delcampe peut cependant générer une évaluation négative en cas de non-respect des conditions de paiement du site définies au point 1.1.4

9.2 Caractéristiques

Toute évaluation peut être accompagnée d'un commentaire. Celui-ci doit se contenter de décrire les motifs pour lesquels l'évaluation est donnée. Le contenu de ce commentaire constitue un message public et est donc soumis aux règles concernant les messages publics énoncées dans les présentes conditions.

Une évaluation ne peut être modifiée que dans un délai de maximum 60 jours après la clôture de la vente, et ce, sans devoir fournir de justification autrement que via le commentaire lié. Elle ne peut être modifiée que vers une note plus élevée ou vers un "commentaire seulement ».

Toute évaluation négative doit être justifiée au moyen d'un commentaire objectif. En cas de différend entre les parties, le bien-fondé d'une évaluation est laissé à la libre appréciation de Delcampe. Toute évaluation négative qui ne comporte pas de justification valable et raisonnable pourra être supprimée sans préavis.

Il est interdit de donner des évaluations trompeuses ou de manipuler le système d'évaluation à son propre profit notamment en utilisant plusieurs noms d'utilisateur.

Un membre ayant reçu une évaluation de la part d'un autre membre n'est pas tenu de donner une évaluation en retour. Il lui est cependant fortement conseillé de le faire par principe d'équité et de respect.

9.3 Usages

L'usage veut que les évaluations s'échangent entre le vendeur et l'acheteur au moment où la transaction est terminée. C'est à dire quand le paiement de l'objet et la bonne réception

de ce dernier auront été confirmés par les deux parties. La première évaluation peut être indifféremment donnée par l'acheteur ou par le vendeur.

9.4 Abus

Une utilisation abusive, par un membre, des évaluations pour fausser son profil ou celui d'un autre membre donne le droit à Delcampe de prendre des mesures à l'encontre du contrevenant comme prévu dans les présentes conditions.

Delcampe se réserve le droit de prendre contact avec un membre ayant reçu plusieurs évaluations négatives afin de tenter, en collaboration avec lui, de résoudre les problèmes ayant conduit à de telles évaluations, ou de prendre des mesures.

Delcampe se réserve le droit de suspendre ou de clôturer un compte sans préavis dans le cas où le membre détenteur de celui-ci aurait reçu plusieurs évaluations négatives.

10 Rôle des Modérateurs Delcampe

Les modérateurs Delcampe sont des membres volontaires mandatés par Delcampe. Ils veillent à ce que les présentes conditions soient appliquées sur son site.

Ces modérateurs disposent d'accès réservés sur le site, mais n'ont en aucun cas la possibilité d'accéder à des données confidentielles nominatives propres aux autres membres.

10.1 Modalités d'action des modérateurs

10.1.1 Droits des modérateurs de catégories

- Déplacer une vente mal située ou la clôturer en cas de récidive
- Retirer une vente contrevenant aux présentes conditions
- Rappeler aux vendeurs leurs obligations émanant des présentes conditions
- Assurer, à la demande de Delcampe, des missions ponctuelles visant à l'amélioration du site

10.1.2 Droits des modérateurs de forums

- Déplacer un message mal situé
- Retirer un message contrevenant aux présentes conditions et à la Charte spécifique du forum

10.1.3 Devoirs des modérateurs

- Les modérateurs se doivent de connaître et de respecter les présentes conditions, l'éthique du site et ses membres
- Ils prennent régulièrement connaissance des orientations et consignes spécifiques à leurs actions, et participent activement au forum dédié des modérateurs et aux réunions en ligne (chat) organisées par l'équipe Delcampe
- Les modérateurs se doivent de veiller au suivi de leurs actions et préconisations. Le cas échéant, ils peuvent demander à Delcampe la suspension ou la clôture d'un compte

Delcampe garde toute latitude pour écourter le mandat d'un modérateur ou y mettre fin, sans préavis, si des abus ou des infractions aux présentes conditions étaient commis.

11 Résolution des conflits

11.1 Autorité des présentes conditions

Tout conflit sera analysé, jugé et résolu sur base des présentes conditions. Toute action ou comportement interdits par les présentes conditions pourront être retenus contre un membre qui fait l'objet d'une plainte, de la part d'un autre membre ou de Delcampe.

En cas de conflit, c'est la dernière version des présentes conditions publiées sur le site qui aura force obligatoire et ce, quelle que soit la nature du litige.

11.2 Le Service de résolution des différends

11.2.1 A qui s'adresser ?

Tout membre qui se déclare lésé par un autre membre peut porter plainte auprès de Delcampe.

Pour ce faire, il peut :

- utiliser le gestionnaire de litige afin de tenter de résoudre son différend ;
- utiliser le lien « Nous contacter » sur le site ;
- ou envoyer un courrier postal à l'adresse de Delcampe

11.2.2 Comment porter plainte ?

En envoyant, au service de gestion des litiges, un message devant contenir au moins les informations suivantes :

- le numéro de la vente ou des ventes pour lesquelles le plaignant se sent lésé ;
- le pseudo du membre contre lequel la plainte est déposée ;
- le pseudo de la personne qui porte plainte ;
- le motif de la plainte.

11.2.3 Comment fonctionne le service de gestion des litiges ?

Si nécessaire, Delcampe prend contact avec les deux parties afin de connaître la version des faits de chacune d'entre elles. En s'appuyant sur les présentes conditions, Delcampe évaluera les responsabilités et décidera des mesures à prendre.

La médiation de Delcampe se fera dans l'une des langues communes du litige, sauf si le vendeur et l'acheteur n'ont pas de langue commune, auquel cas la médiation se fera dans la langue du vendeur.

Si le conflit porte sur un sujet, un comportement ou des actions qui sortent des règles des présentes Conditions Générales, Delcampe décidera des mesures à prendre pour préserver au mieux les intérêts du site et de ses membres.

Veillez noter que dans le cas de la non-livraison d'objet alors que le paiement a été reçu, Delcampe n'intervient pas dans les litiges portant sur des envois non tracés. De plus, si l'acheteur demande l'envoi à une autre adresse sans mettre à jour son adresse de compte au préalable, il est seul responsable des éventuels soucis de livraison et Delcampe n'intervient pas d'avantage dans le litige, que ce soit lié à la garantie d'un organisme de paiement ou non (cf point 16.7).

Notez également que dans le cas du non-paiement d'objet acheté, Delcampe n'intervient pas dans des litiges portant sur des paiements ne respectant pas les présentes conditions et plus particulièrement l'article 1.1.4.

Dans certains cas spécifiques dont les critères ne sont pas rendus publics afin de se prémunir des abus et des tentatives de fraude, Delcampe peut décider de faire jouer sa garantie transactionnelle limitée afin de résoudre un litige. L'acheteur est alors remboursé directement par Delcampe, sans recouvrer la somme auprès du vendeur.

11.2.4 Mesures

En cas de non-respect d'une ou plusieurs règles des présentes conditions, Delcampe se réserve le droit de suspendre ou de fermer le compte d'un membre, sans aucune indemnité ni préavis et/ou de lui interdire l'accès à tout ou partie de ses services et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels Delcampe pourrait prétendre. Le membre acceptera les décisions prises par Delcampe sans recours possible.

Il est de plus convenu que l'annulation d'une ou plusieurs ventes n'entraîne pas le remboursement des éventuels frais de mise en vente liés à celle-ci.

Autres mesures applicables en cas de contravention aux présentes conditions :

- annulation d'évaluations données ou reçues
- annulation de ventes
- annulation d'offres
- suppression de messages publics
- suppression de messages privés
- suppression de messages sur le forum
- suppression d'images
- suspension ou la clôture définitive de comptes

Cette liste n'est pas limitative et d'autres mesures peuvent être prises pour éviter tout comportement ou action qui contreviendraient à la convivialité, à la pérennité et la sécurité du site Delcampe et de ses membres.

11.2.5 Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (CELEX 32013R0524)

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) est supprimée à compter du 20 juillet 2025, à la suite de l'adoption du règlement (UE) 2024/3228.

La liste des entités de règlement des litiges de consommation dans les États membres, en Norvège et en Islande et leurs données contractuelles sont disponibles à l'adresse suivante: https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr

12 Respect des droits de propriété intellectuelle ou commerciale

12.1 Propriété intellectuelle de Delcampe et de sociétés tierces

Le Site et les Services contiennent des textes et des images qui sont la propriété exclusive de Delcampe. Ces éléments sont protégés par le droit d'auteur ainsi que par la propriété intellectuelle et pour le monde entier (ci-après « Éléments de Propriété Intellectuelle »).

Les Éléments de Propriété Intellectuelle sont mis à disposition de l'Utilisateur, à titre gracieux, pour la seule utilisation du Site et des Services et dans le cadre d'une utilisation normale de leurs fonctionnalités.

La présente autorisation d'utilisation des Éléments de Propriété Intellectuelle est faite à titre personnel, non-exclusive et non cessible. Delcampe peut révoquer à tout moment la présente autorisation d'utilisation des Éléments de Propriété Intellectuelle.

Toute exploitation sous quelque forme que ce soit, doit faire l'objet d'une autorisation écrite et préalable de Delcampe.

En cas d'utilisation non-conforme ou abusive des Éléments de Propriété Intellectuelle, Delcampe se réserve le droit de faire cesser l'atteinte à ses droits de propriété intellectuelle par toutes voies de droit.

Toute infraction peut entraîner des poursuites civiles et/ou pénales.

Delcampe se réserve le droit de mettre à la disposition des Utilisateurs des logiciels et/ou sites internet de sociétés tierces.

Les Utilisateurs reconnaissent sans réserve devoir accepter les conditions générales propres à ces logiciels ou sites internet aux fins de pouvoir y accéder.

Les Utilisateurs reconnaissent par ailleurs que Delcampe n'accorde aucune garantie relative à l'utilisation desdits logiciels et sites internet en ce compris la présence éventuelle de virus ou logiciel malveillant suite à leur téléchargement.

Delcampe ne pourra être en aucun cas tenue responsable au titre de toute demande de quelque nature que ce soit relative directement ou indirectement à ces logiciels et/ou sites internet.

12.2 Propriété intellectuelle des utilisateurs ou de tiers

Tout texte écrit sur les différents supports offerts par le site reste sous la responsabilité unique et complète de son auteur, en dehors de toute aliénation due à un problème technique propre au site.

Sauf autorisation expresse et régulière, il ne peut pas contenir de texte déposé soumis à droits d'auteurs ou à caractère publicitaire ayant pour autre cause celle du site Delcampe.

Les messages postés sur le forum pourront servir de base à des articles réalisés par Delcampe sans qu'un accord préalable des membres soit nécessaire. Dans ce cadre, les pseudos des membres ayant posté sur le forum ne seront pas cités pour préserver leur anonymat sauf acceptation expresse de ceux-ci suite à une demande de Delcampe.

13 Prévention des escroqueries

Toute utilisation du site à des fins frauduleuses est strictement prohibée et punissable devant la Loi. Pour prévenir les problèmes d'escroquerie, il est important de prêter attention aux points suivants :

- les profils permettent de visualiser le passé d'un membre sur le site. Un membre qui accumule les évaluations négatives doit inciter à plus de prudence. Il est par exemple très important de ne pas effectuer d'achat important chez un vendeur nouveau ou mal évalué, sans s'entourer des garanties nécessaires
- après avoir remporté une enchère ou acheté un objet en vente à prix net, le membre reçoit un email l'en prévenant. Dans le message sont indiquées, entre autres, les coordonnées du vendeur. Si vous recevez par la suite un message concernant cet achat, assurez-vous qu'il s'agit bien du vendeur renseigné dans l'email envoyé par Delcampe

14 Respect de la vie privée

La politique de respect de la vie privée peut être consultée en ligne en suivant le lien <https://www.delcampe.net/fr/protection-of-privacy>

La politique d'utilisation des cookies peut être consultée en ligne en suivant le lien <https://www.delcampe.net/fr/cookies>

15 Sites liés

Delcampe n'est pas responsable des politiques de confidentialité ni du contenu des sites vers lesquels un lien est établi ou ayant établi un lien vers Delcampe.

16 Champ d'application des présentes conditions

16.1 Généralités

Les présentes conditions auront force obligatoire entre les parties à compter de la date d'inscription du membre et à l'occasion de chaque action qu'il effectuera par le biais de son compte.

Le fait de s'inscrire, de maintenir son inscription au site ou d'effectuer des actions est considéré comme une acceptation tacite des présentes conditions.

En cas d'infraction, Delcampe se réserve le droit de prendre à l'encontre du membre les mesures adaptées et prévues dans les présentes conditions.

16.2 Loi applicable et version faisant foi

Les présentes conditions sont régies par la loi belge, pays où Delcampe International SRL a son siège social

La version en langue française fait foi. Les traductions dans d'autres langues sont fournies à titre indicatif.

16.3 Personnes soumises aux présentes conditions

- Delcampe International SRL, personne morale, en tant que fournisseur de service par le site Delcampe
- Tout membre, personne morale ou physique, agissant en tant que vendeur, enchérisseur, acheteur ou utilisateur de tout autre service du site
- Tout utilisateur, en tant que visiteur du site

16.4 Notion d'espace virtuel

Les membres et utilisateurs du site Delcampe sont conscients et acceptent que l'ensemble des intervenants du site évolue dans un espace virtuel et que certaines règles propres à cet espace virtuel doivent être respectées

Chaque membre reconnaît la valeur probante de tout message électronique qui lui est adressé soit par un autre membre, soit par Delcampe, et s'engage indéfectiblement à prendre connaissance du contenu de ce message et d'y apporter une réponse et/ou une réaction adaptée

Tout adhérent à la présente renonce à l'application de l'article 1341 du Code Civil belge imposant que pour toute vente excédant un certain montant, un écrit doit être passé entre parties

Les contrats d'achat et de vente conclus entre différents membres du site Delcampe le sont conformément aux règles décrites dans le corps des présentes et par là même, tout membre renonce à invoquer une autre réglementation sur le plan de la preuve

16.5 Implications relatives à l'utilisation du site

L'utilisateur reconnaît :

- qu'il a lu, compris et accepté les présentes conditions ainsi que celles de Mangopay qui font partie intégrante des présentes
- qu'il possède la capacité juridique requise pour donner son consentement
- qu'il entend se conformer à toutes les présentes conditions

Il est convenu que seules les personnes ayant atteint l'âge de la majorité légale en vigueur dans leur pays d'origine et qui ont au minimum 18 ans sont autorisées à ouvrir un compte sur le présent site ou à utiliser ce dernier.

De la même manière, seules les personnes majeures peuvent acheter ou vendre sur le site.

16.6 Rôle de Delcampe

En tant que simple intermédiaire, Delcampe propose de mettre en relation des personnes désireuses de conclure un contrat de vente/achat. Delcampe n'organise et ne réalise donc pas de vente aux enchères ou à prix net.

Dans le cadre de son service, Delcampe utilise la technique des enchères ou du prix net afin de déterminer le prix et l'acheteur d'un objet ainsi que la date à laquelle le contrat de vente/achat est conclu. En aucun cas, Delcampe n'adjuge ou n'intervient dans l'exécution du contrat de vente/achat qui se conclut de gré à gré entre le vendeur et le candidat acheteur.

Delcampe ne reçoit aucun mandat du vendeur pour vendre ou négocier des objets. Delcampe propose de mettre à la disposition du vendeur des moyens techniques pour mettre en vente des objets. Ces moyens techniques sont :

- la présentation en ligne, sur le site, de chaque objet et de ses éléments descriptifs
- la mise en contact, via le site et l'adresse email du vendeur, avec l'acheteur ou tout membre ayant demandé ce contact
- la possibilité de lire et de répondre aux questions publiques concernant un objet

Delcampe ne reçoit aucun mandat de l'acheteur pour acheter ou négocier des objets.

Delcampe propose de mettre à la disposition de l'acheteur des moyens techniques pour acheter des objets. Ces moyens techniques sont :

- la mise en contact, via le site et l'adresse email de l'acheteur, avec le vendeur d'un objet
- la mise à disposition des moyens techniques permettant d'utiliser les services suivants :
- la recherche d'objets par critères et par catégories.
 - La consultation des objets en vente.
 - La consultation des pages de son site à accès public.

Delcampe met à disposition de tout membre les moyens techniques permettant d'utiliser les services suivants :

- la réception et l'envoi de messages par une boîte de courrier électronique interne au site. Les destinataires et les destinataires sont toujours et exclusivement des membres du site.
- la possibilité de poser une question publique concernant un objet ou d'y répondre.
- la participation aux forums de discussion et autres services.

Delcampe n'est pas tenu de contacter un membre sur la demande d'un autre membre, bien qu'il puisse exceptionnellement y consentir.

16.7 Décharge de responsabilité

En utilisant ce site, les utilisateurs et les membres dégagent Delcampe de toute responsabilité concernant les rapports financiers, contractuels ou non, de vente et d'achat ainsi que de fourniture de biens.

Delcampe étant uniquement un moyen de mise en relation de différents membres, acheteurs et vendeurs, aucune poursuite ne pourra être engagée à son encontre suite à des actes commis par les membres du site, qu'ils soient délictuels ou non. Tout différend sera donc directement réglé entre les parties concernées, c'est-à-dire entre les membres impliqués dans celui-ci.

Delcampe ne s'engage qu'à une obligation de moyen pour mettre en contact, par le biais de son site uniquement, tout vendeur avec tout candidat acheteur intéressé. De cette manière, Delcampe ne saurait être tenu pour responsable si notamment :

- la structure et le fonctionnement du réseau Internet et/ou du serveur chargé de diffuser le site Delcampe s'avéraient défectueux, de manière temporaire et/ou définitive
- aucun candidat acheteur ne manifestait d'intérêt pour un objet mis en vente au travers de son site

Delcampe ne peut contrôler les risques liés à l'exécution de transactions avec des personnes inconnues. Comme des membres pourraient fournir des informations erronées ou adopter un comportement interdit, illégal ou autre, violant ainsi les obligations des membres. Ni Delcampe, ni ses représentants et collaborateurs ne pourraient être tenus responsables des relations contractuelles résultant d'une vente sur son site.

De même, Delcampe ne saurait être tenu pour responsable des événements suivants :

- insolvabilité de l'acheteur ou absence de paiement
- vice apparent ou caché dont serait affecté l'objet livré et/ou défaut de qualité de l'objet
- origine délictuelle de l'objet vendu ou objet en contravention avec la loi sur la propriété intellectuelle
- absence de livraison, livraison incomplète ou défectueuse
- mauvaise description du bien vendu
- fonctionnement défectueux ou dangerosité du produit
- autre défaut matériel ou immatériel de la chose vendue, quelle qu'en soit la nature
- comportement frauduleux ou dolosif de ses membres

Delcampe n'assume aucune responsabilité pour les dommages subis par des membres ou par des tiers en conséquence du comportement d'autres membres.

Delcampe ne saurait être assimilé à un producteur, importateur ou fournisseur au sens de la loi du 25 février 91 sur la responsabilité des produits défectueux.

Delcampe tient à disposition des autorités compétentes, pour autant que celles-ci soient fondées à les réclamer, toute information concernant chaque membre et chaque action effectuée sur le site.

Delcampe ne peut par ailleurs pas être tenu responsable en cas de non-livraison d'un objet vendu sur le site. Cette question se résoudra directement entre le vendeur et l'acheteur.

Le vendeur enverra les objets à l'adresse que l'acheteur aura indiquée sur le site Delcampe. C'est à l'acheteur de modifier l'adresse de son compte au besoin. Si l'acheteur demande l'envoi à une autre adresse sans mettre à jour son adresse de compte au préalable, il est seul responsable des éventuels soucis de livraison.

L'acheteur veillera à ce que son adresse concorde avec l'adresse fournie à l'organisme de paiement s'il possède une garantie de la part de cet organisme, sans quoi, il sera responsable de toute situation découlant de la non-concordance.

16.8 Le mécanisme du transfert de propriété

Ce mécanisme met en œuvre une transaction financière et une livraison du produit concerné sur l'initiative des seuls utilisateurs impliqués dans ladite transaction et à l'exclusion de toute intervention de Delcampe.

Les différentes phases de ce mécanisme sont les suivantes :

- le candidat acheteur ayant manifesté son intention ferme et définitive d'acquérir le produit proposé et ayant reçu à cet égard confirmation du vendeur, adresse à ce dernier un paiement via l'une des méthodes de paiement disponibles sur le site. Ce paiement doit intervenir dans un délai maximal de 14 jours et l'acheteur doit se ménager la preuve irréfutable du paiement.
- le vendeur, ayant reçu paiement pour l'objet mis en vente, livre cet objet à l'acheteur sous sa propre responsabilité. Il est donc convenu que la livraison et le transfert de l'objet du vendeur à l'acheteur se font sous l'entière responsabilité du vendeur. Sauf convention expresse entre les parties ou cas de force majeure, cette livraison doit intervenir dans un délai maximal de 14 jours après la réception du paiement.

Le transfert de propriété de l'objet, par dérogation au droit commun en vigueur en Belgique (articles 1138 et 1583 du Code Civil), s'opère au moment où le paiement a été réceptionné par le vendeur et où l'objet a été réceptionné par l'acheteur.

17 Modification des présentes conditions

Les présentes conditions déterminent les règles de base depuis la création du site et pour une durée indéterminée.

Pour répondre aux différentes évolutions du site, de ses membres et du réseau Internet, les clauses des présentes conditions peuvent être à tout moment modifiées (simplifiées, complétées ou précisées), supprimées ou ajoutées.

Ces amendements ne sont toutefois pas appliqués avant l'expiration d'un délai de préavis raisonnable et proportionné à la nature et à l'étendue des changements. Ce délai de préavis ne sera jamais inférieur à quinze jours à compter de la date de notification, et verra sa durée allongée lorsque des adaptations techniques ou commerciales sont nécessaires dans le chef des membres professionnels afin de se conformer aux changements. Ces amendements font force d'autorité dès leur publication sur le site et pour une durée indéterminée.

Un membre ayant le droit d'arrêter d'utiliser les services du site à tout moment dans le respect des modalités définies au point 3.5, il lui est loisible de fermer son compte dès la réception de la notification de modification des présentes conditions, sans devoir attendre l'entrée en vigueur de ces dernières.

Lors de la publication des présentes conditions ou de tout amendement de celles-ci, tout membre du site est tenu d'en prendre connaissance et de l'accepter. Le fait de maintenir

son inscription au site et d'en utiliser les services sera considéré comme une acceptation tacite des présentes conditions et de leurs amendements.

Dans l'hypothèse où un membre n'accepte pas au moins une règle des présentes conditions ou au moins l'un de ses amendements, il est tenu de ne plus utiliser les services de Delcampe. A ce moment, Delcampe se réserve le droit de lui refuser l'accès à ses services, sans préavis et sans indemnités.

18 Tribunal compétent et droit applicable

Hormis pour les cas définis par l'article 14 §1 du règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019, tous les litiges ou contestations seront soumis exclusivement aux tribunaux de Nivelles.

Toutefois, Delcampe se réserve le droit de porter tout litige devant les tribunaux du domicile du membre.

Sauf dispositions protectrices impératives qui trouveraient à s'appliquer et sauf pour les cas définis par l'article 14 §1 du règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019, les présentes conditions générales sont soumises au droit belge.

19 Contact et informations juridiques

Responsable à contacter : Sébastien Delcampe, Gérant.

Numéro de TVA : BE 0875 177 055

Numéro de compte : BE38 3631 8432 2672

Delcampe peut être contacté par :

Courrier postal à son siège social :

Delcampe International SRL
Rue de la Filature, 25
1480 Tubize
Belgique

Courrier électronique à l'adresse : fr@delcampe-support.com

Via le formulaire de contact présent sur le site : <https://www.delcampe.net/fr/contact>

19.1 Point de contact unique pour les autorités dans le cadre du Digital Services Act

Dans le cadre de la législation sur les services numériques, Delcampe a mis en place un point de contact unique à l'attention des autorités judiciaires et administratives.

Si vous êtes le représentant d'une autorité nationale judiciaire ou administrative, compétente sur la base du droit applicable national ou de l'Union Européenne et que vous souhaitez soumettre à Delcampe une injonction d'agir contre des contenus illicites ou une

injonction de fournir des informations, il vous est demandé d'utiliser exclusivement le formulaire suivant : <https://www.delcampe.net/fr/contact/authority>

Attention : ces injonctions et leurs possibles pièces jointes textuelles sont uniquement acceptées si elles sont rédigées en français ou en anglais. Les demandes émises dans une autre langue ne seront pas traitées si la traduction en anglais ou en français des éléments légalement obligatoires n'est pas fournie.

Pour plus d'informations, merci de consulter la page d'aide : <https://www.delcampe-support.com/hc/fr/articles/4408761641362>

19.2 Informations sur les services conformes aux exigences en matière d'accessibilité

Dans le cadre de l'annexe V de la Directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, voici l'approche mise en place par Delcampe afin de satisfaire aux quatre principes de l'accessibilité pour les sites internet et les applications mobiles, tels qu'ils sont énoncés dans la directive (UE) 2016/2102, à savoir la perceptibilité, c'est-à-dire que les informations et les composants des interfaces utilisateurs doivent pouvoir être présentés aux utilisateurs de manière à ce qu'ils les perçoivent; l'opérabilité, c'est-à-dire que les composants des interfaces utilisateurs et la navigation doivent pouvoir être utilisés; la compréhensibilité, c'est-à-dire que les informations et l'utilisation des interfaces utilisateurs doivent être compréhensibles; et la solidité, c'est-à-dire que le contenu doit être suffisamment solide pour être interprété de manière fiable par une grande diversité d'agents utilisateurs, y compris des technologies d'assistance.

- Utilisation d'une police lisible ;
- Possibilité d'appliquer une charte graphique au contraste amélioré via le mode contraste élevé. Ce mode est activable depuis une sélection présente en pied de page du site ;
- Site entièrement "responsive" permettant une lecture à fort taux de grandissement. Delcampe conseille un grandissement de minimum 200% dans le navigateur en cas de déficience visuelle ;
- Compatibilité complète avec les principaux navigateurs web actuels permettant de zoomer, de lire à voix haute les textes via le lecteur intégré au navigateur, d'appliquer des modes d'affichage, etc. ;
- Compatibilité avec les modes d'accessibilité du système opérationnel (par exemple Windows 11) ;
- Utilisation de textes alternatifs pour les images.

Delcampe ne développe pas d'adaptations déjà prises en charge par les navigateurs ou les OS. En tant que PME selon les critères de la recommandation 2003/361/CE de la Commission, Delcampe a pris les mesures d'application proportionnées à ses capacités selon l'annexe VI de la directive. Delcampe n'applique pas les normes harmonisées non obligatoires de l'annexe V §2 de la Directive.